



# REVUE DE PRESSE

UNGE 2019

powered by

## RENCONTRES NATIONALES 2019

<b>Batiactu</b> <i>L'UNGE se rêve en moteur de l'interprofessionnalité</i>	<b>25.01.2019</b>
<b>Batiweb</b> <i>Bilan et perspectives de l'Union nationale des géomètres-experts (UNGE)</i>	<b>25.01.2019</b>
<b>Batijournal</b> <i>Géomètres-Experts : 2019 sous le signe de l'interprofessionnalité</i>	<b>28.01.2019</b>
<b>AEF</b> <i>Les géomètres-experts veulent travailler davantage avec d'autres professions sur la fabrique du projet urbain</i>	<b>28.01.2019</b>
<b>Batiactu</b> <i>Géomètre expert, un métier méconnu aux forts enjeux</i>	<b>18.02.2019</b>

## REACTIONS AUX ANNONCES SUR L'IMMIGRATION PROFESSIONNELLE

<b>CNews</b> <i>Régis Lambert, de l'UNGE : « Les quotas ne peuvent être la seule solution »</i>	<b>06.11.2019</b>
<b>News Tank RH</b> <i>Immigration professionnelle : « Une solution temporaire avant des réponses formation pérennes » (UNGE)</i>	<b>06.11.2019</b>

## RENCONTRES REGIONALES 2019 PACA - CORSE

*Un article à paraître dans le Moniteur (interview organisée avec le correspondant local).*

## RENCONTRES REGIONALES 2019 ILE-DE-FRANCE

<b>Première Heure Île-de-France</b> <i>Formation et recrutement au menu des géomètres experts dans le cadre du Grand Paris</i>	<b>04.10.2019</b>
---	-------------------

## RENCONTRES REGIONALES 2019 GRAND-EST

<b>Le Journal des Entreprises</b> <i>Nathalie Delaloi est la nouvelle présidente de l'UNGE Grand Est</i>	<b>23.10.2019</b>
<b>L'Ardennais</b> <i>L'œil de l'expert [Nomination de Nathalie Delaloi]</i>	<b>30.10.2019</b>
<b>L'Union</b> <i>L'œil de l'expert [Nomination de Nathalie Delaloi]</i>	<b>30.10.2019</b>

**Le Journal des Entreprises – Pages « Nominations » Alsace-Lorraine** **16.12.2019**  
*Nathalie Delaloi est la nouvelle présidente de l'UNGE Grand Est*

#### RENCONTRES REGIONALES 2019 OCCITANIE

**Midi Libre** **29.10.2019**  
*La rencontre régionale des géomètres-experts*

**Hérault Juridique & Economique** **07.11.2019**  
*Simon Balzagette, président du syndicat des géomètres-experts UNGE Occitanie*

#### RENCONTRES REGIONALES 2019 PAYS DE LA LOIRE

**Le Courrier de l'Ouest** **08.11.2019**  
*38 géomètres-experts en conclave à l'Abbaye*

**Le Courrier de l'Ouest – Edition de Saumur** **09.11.2019**  
*38 géomètres-experts en conclave à l'Abbaye*

**Le Courrier de l'Ouest** **11.11.2019**  
*Géomètres cherchent recrues*

**Le Courrier de l'Ouest – Edition de Saumur** **12.11.2019**  
*Géomètres cherchent recrues*

**Le Courrier de l'Ouest** **12.11.2019**  
*Fontevraud accueille les géomètres du Grand Ouest*

#### RENCONTRES REGIONALES 2019 AURA

**La Vie Nouvelle** **09.11.2019**  
*Les géomètres-experts sont tout à fait capables de faire de la maîtrise d'œuvre de voiries et de réseaux*

**L'Essor Isère** **29.11.2019**  
*Augustin Levin : « Drones, scanners 3D... Nous sommes passés dans l'imagerie en trois dimensions »*

**Le Journal du bâtiment et des TP** **12.12.2019**  
*Augustin Levin : « Drones, scanners 3D... Nous sommes passés dans l'imagerie en trois dimensions »*

#### RENCONTRES REGIONALES 2019 NOUVELLE-AQUITAINE

**Le Journal des Entreprises** **22.11.2019**  
*Géomètres-experts, Jean-Michel Girodet réélu président de l'UNGE Nouvelle-Aquitaine*

**Le Courrier de l'Ouest** **25.11.2019**  
*Géomètre-expert : un métier qui recrute*

**Echos Girondins** **17.12.2019**  
*Carnet – Nomination de Jean-Michel Girodet*

**Le Journal des Entreprises – Pages « Nominations » Bordeaux** **13.01.2020**  
*Jean-Michel Girodet, réélu président de l'UNGE Nouvelle-Aquitaine*

#### RENCONTRES REGIONALES 2019 HAUTS-DE-FRANCE

*Un article à paraître dans la Chronique du BTP (interview organisée avec le correspondant local).*

*Un article à paraître dans l'Avenir de l'Artois et/ou l'Echo de la Lys (journaliste présent sur place).*

#### RENCONTRES REGIONALES 2019 BRETAGNE

**Le Journal des Entreprises** **05.12.2019**  
*Xavier Nicolas, président des géomètres-experts de Bretagne*

**Le Brief – JDE (éditions Morbihan, Ille-et-Vilaine, Côtes d'Armor et Finistère)** **09.12.2019**  
*Xavier Nicolas, président des géomètres-experts de Bretagne*

**Ouest-France** **21.12.2019**  
*Géomètre-expert, un métier qui recrute*

**Ouest-France.fr** **21.12.2019**  
*Bornage, topographie, relevés... Géomètre-expert, un métier qui recrute*

**Le Journal des Entreprises – Pages « Nominations » Ille-et-Vilaine** **13.01.2020**  
*Xavier Nicolas, président des géomètres-experts*

#### RENCONTRES REGIONALES 2019 BOURGOGNE – FRANCHE COMTE

**Le Bien Public** **09.12.2019**  
*Les géomètres-experts recrutent*

#### RENCONTRES REGIONALES 2019 NORMANDIE

**Le Journal des Entreprises** **12.12.2019**  
*Cyril Thomas, réélu président des Géomètres-Experts de Normandie*

**Le Brief – JDE (édition Haute-Normandie)** **16.12.2019**  
*Cyril Thomas, réélu président des Géomètres-Experts de Normandie*

## L'UNGE se rêve en moteur de l'interprofessionnalité

**ORGANISME. Les géomètres-experts de l'UNGE sont satisfaits de la promulgation de la loi Elan qui constitue un premier pas vers le retour à l'interprofessionnalité au cœur du permis d'aménager les lotissements. L'occasion de se rapprocher d'autres branches selon Régis Lambert, le président de l'Union.**

En 2019, les architectes espèrent renouer le dialogue avec les décideurs

Régis Lambert, président de l'Union nationale des géomètres-experts (UNGE), a fait le bilan de 2018 et esquissé les priorités de 2019, ce vendredi 25 janvier. Premier motif de satisfaction : la promulgation de la loi Elan (Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique) qui constitue "un premier pas vers un retour à l'interprofessionnalité au cœur du permis d'aménager les lotissements, avec l'association des paysagistes-concepteurs au projet architectural paysager et environnemental ". Une évolution que l'UNGE entend accentuer : "Notre ambition est de revenir à l'esprit originel de la loi CAP, qui promouvait une liberté réelle de choix pour le porteur du projet, tout en portant une exigence de qualité et de beauté fondamentale pour les territoires ", précise son président. Il y voit l'occasion de poursuivre le rapprochement avec d'autres branches professionnelles : " C'est un bon prétexte (...) et cela impose un certain timing".

à lire aussi Plan logement : les géomètres-experts veulent retoucher le permis d'aménager

L'UNGE explique travailler à l'élaboration d'un diagnostic technique global pour les copropriétés avec Cinov (fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du conseil et de l'ingénierie) et prévoit de développer des relations avec d'autres professions. " Nous souhaitons aussi retisser du lien avec les architectes et des projets communs existent déjà en local ", note Régis Lambert. Côté numérique, l'Union s'est d'ores et déjà associée au plan BIM 2022, annoncé lors des Assises du Logement le 15 novembre 2018. L'objectif sera de développer l'usage de la maquette numérique, outil qui favorise encore une fois la collaboration dans la construction. La charte qui comporte sept actions à mener dans les 3 ans, sera pilotée par ADN Construction dont l'UNGE préside la commission Communication. Les géomètres-experts seront également représentés dans toutes les autres commissions du plan de façon à apporter leur point de vue.

Les géomètres-experts publient un aide-mémoire pour Emmanuel Macron au sujet du bornage :

Dans le cadre du grand débat public, le président de la République avait été interrogé à Bourghtheroulde (Eure) par un maire, au sujet du bornage, mais le chef de l'Etat avait séché en reconnaissant des lacunes en la matière. L'occasion pour l'UNGE de rappeler le rôle des 2.000 géomètre-experts dans la dé-

finition de la propriété privée. L'Union explique que le bornage est une opération de matérialisation sur le terrain des limites des propriétés. Les professionnels dressent les plans et les documents topographiques qui constituent une preuve juridique. Ils sont les seuls habilités à "dire la propriété" et exercent une mission d'intérêt général. La profession libérale est donc réglementée et encadrée par la loi, avec une inscription obligatoire à l'Ordre et de nombreuses obligations déontologiques, assurancielles ou de formation continue. Jean-François Dablin, le président du Conseil supérieur de l'ordre, et Régis Lambert, le président de l'UNGE, déclarent : "Etre géomètre-expert, c'est exercer une profession plurielle. Garant d'un cadre de vie durable, [il] joue un rôle incontournable dans l'aménagement et la gestion des territoires".

à lire aussi Les géomètres-experts poursuivent leur mue

Régis Lambert réélu à la tête de l'Union des géomètres-experts

ENERJ MEETING - 7 février 2019 - PARIS

Avec cette 3ème édition, EnerJ-meeting reste fidèle à sa vocation de rassembler chaque année les acteurs-clés du bâtiment pour faire le point sur les tendances énergétiques et environnementales en construction et rénovation.

Ne tardez pas à vous inscrire

Communiqué



[https://www.batiactu.com/images/auto/620-465-c/20190125\\_163932\\_tacheometre.jpg](https://www.batiactu.com/images/auto/620-465-c/20190125_163932_tacheometre.jpg)

*par Grégoire Noble*



RECHERCHER

ACTUALITES	PRODUITS	ARCHITECTURE	BIM	BATWEB TV	THEMATIQUES	FOR
------------	----------	--------------	-----	-----------	-------------	-----

[Accueil](#) > [Actualités du BTP](#) > [Vie des sociétés](#) > [Bilan et perspectives de l'Union nationale des géomètres-experts \(UNGE\)](#)

## Bilan et perspectives de l'Union nationale des géomètres-experts (UNGE)



L'Union nationale des géomètres-experts (UNGE) est revenue ce vendredi 25 janvier sur son bilan de l'année 2018 et sur les perspectives à venir lors d'une conférence de presse. L'occasion de faire le point sur les objectifs de la profession avant les Rencontres nationales annuelles, organisées le 8 février au Palais des Congrès d'Issy-les-Moulineaux.

Vie des sociétés | Le 25 janvier 2019



Alors qu'Emmanuel Macron séchait il y a dix jours sur le rôle du géomètre-expert dans le bornage d'un lotissement, l'UNGE et l'Ordre des géomètres-experts (OGE) en avaient profité pour lui proposer, avec humour, une « antisèche », l'occasion pour eux de se faire connaître auprès du grand public. C'est dans un cadre plus sérieux que s'est tenue une conférence de presse sur le bilan et les perspectives de la profession avant les Rencontres nationales de l'UNGE le 8 février.

### SUR LE MÊME SUJET

- Les géomètres-experts proposent une antisèche à Emmanuel Macron

« 2018 a été une bonne année. L'activité s'est accrue. En termes de chiffres d'affaires, il y a eu une augmentation d'environ 2 à 3%, d'après les sondages réalisés », s'est réjoui Régis Lambert, Président de l'UNGE, qui note que le nombre d'adhérents est en augmentation.

« Face à cette augmentation de la demande assez rapide, entre 200 et 300 postes restent non pourvus », explique M. Lambert, qui constate une hausse du niveau de diplôme ainsi qu'une concurrence accrue entre les différentes filières qui font face à cette « pénurie ».

### Se rapprocher de l'ingénierie et mettre l'accent sur le BIM

Les représentants de l'UNGE sont également revenus sur les changements induits par la volonté du Gouvernement de fusionner les branches professionnelles.

« L'UNGE a été contactée par l'Union nationale des économistes de la construction (UNTEC), qui nous a proposés un rapprochement. On devrait aboutir la semaine prochaine à la signature de l'accord de champ, qui marque le début du mariage entre les deux branches et donne un top départ de cinq ans pour harmoniser tous les points de la convention collective. C'est un projet qui est lourd car il va y avoir des habitudes à changer et beaucoup de négociations. On est en train de voir pour atteindre le seuil de 50 000 salariés », a expliqué Régis Lambert.

Autre point : le regroupement des OPCA en OPCO. « C'est un chamboulement, car il a fallu choisir une direction », reconnaît le Président de l'UNGE. « Nous avons fait le choix de la filière de l'ingénierie, qui regroupe aussi les professions juridiques, et réussi à avoir un accord de branche. On estime que l'on fait partie de la filière de l'ingénierie de l'immobilier, de la construction et de l'aménagement, et on essaiera de travailler à une cohérence avec cette filière », a-t-il ajouté.

Enfin, l'UNGE a rappelé son actualité dans le numérique, avec sa participation dans la création d'ADN Construction en 2017 et son implication dans le plan BIM 2022. L'objectif : « former les adhérents à ce sujet et accélérer la démocratisation dans les entreprises pour faire collaborer tous les acteurs », conclut Régis Lambert.

Claire Lemonnier



## Géomètres-Experts : 2019 sous le signe de l'interprofessionnalité

Posté le 28 Jan 2019 à 08:48:47 et mis à jour le 2019 01 29 à 10:10:41 par : Rédaction bâtiment

Seul syndicat représentatif de la profession, l'Union Nationale des Géomètres-Experts confirme son ambition de davantage porter la voix des géomètres-experts dans le débat public, avec un mot d'ordre : l'interprofessionnalité. Parmi les principaux motifs de satisfaction, la loi Elan. Elle constitue un premier pas vers un retour à la l'interprofessionnalité au cœur du Permis d'aménager les lotissements, avec l'association des paysagistes-concepteurs au Projet Architectural Paysager et Environnemental. Un premier pas, auquel l'UNGE compte bien en ajouter d'autres. « Notre ambition est de revenir à l'esprit originel de la loi CAP, qui promouvait une réelle liberté de choix pour le porteur du projet, tout en portant une exigence de qualité et de beauté fondamentale pour les territoires », précise Régis Lambert, Président de l'UNGE. L'UNGE souhaite devenir un moteur de cette l'interprofessionnalité. Cette volonté se concrétise d'ores et déjà par des synergies qui vont au-delà même du principe de rapprochement des branches professionnelles impulsé par le gouvernement. Le syndicat travaille par exemple à l'élaboration d'un diagnostic technique global pour les copropriétés avec l'Union nationale des Économistes de la construction (UNTEC) ou sur des projets concrets avec CINOVA, la fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique.



Dépêche n° **599940**  
Habitat / Urbanisme - Urbanisme et Aménagement  
Par: **Lucie Romano** - Publiée le 28/01/2019 à 10h19  
[Lien dépêche](#)

🕒 4 min de lecture

A usage unique de : **Service clients AEF info**

## Les géomètres-experts veulent travailler davantage avec d'autres professions sur la fabrique du projet urbain

Les géomètres-experts veulent que 2019 soit propice à davantage de coopérations avec leurs confrères économistes de la construction et des bureaux d'études, fait savoir leur président, Régis Lambert, jeudi 24 janvier 2019 à AEF info. Ils saluent aussi la loi Elan, qui a permis de revenir sur une disposition de la loi LCap : l'obligation qu'un architecte (et lui seul parmi les concepteurs) signe le permis d'aménager un lotissement. Si Elan n'ajoute que la catégorie du paysagiste concepteur et pas celle de géomètre, l'Unge juge toutefois de bon augure cette ouverture du législateur.

L'Unge, l'Union nationale des géomètres-experts, veut cette année davantage faire entendre la voix de ses adhérents dans le débat public. C'est ce qu'explique jeudi 24 janvier à AEF info Régis Lambert, son président depuis décembre 2016 ([lire sur AEF info](#)).

Le syndicat est plutôt satisfait de la loi Elan, en matière de normes accessibilité, de recours abusifs mais aussi de "retour à l'interdisciplinarité" dans le cadre du permis d'aménager les lotissements. Concrètement, dans son article 2 ([lire notre synthèse de la loi](#)), le texte ajoute le paysagiste concepteur, en plus de l'architecte, dans les professions pouvant établir le Pape (projet architectural, paysager et environnemental) et donc une instruction dans le cadre d'un permis d'aménager concernant un lotissement. Si la profession de géomètre-expert n'y figure pas directement, cela ouvre la voie à "un trait d'union entre plusieurs disciplines", relève-t-il.

### DU MIEUX PAR RAPPORT à LA LOI LCAP POUR LES GÉOMÈTRES

Pour les géomètres, c'est un mieux par rapport à la loi Lcap de l'été 2016, qui avait introduit l'obligation de recourir au seul architecte pour le permis d'aménager un lotissement, au grand dam donc des géomètres-experts et d'associations d'urbanistes qui se voyaient ainsi écartés de la conception de ces projets ([lire sur AEF info](#)).

"On a bien vu lors des débats de la loi LCap que nous n'étions pas une profession identifiée comme aménageur d'espaces de qualité, bien qu'on ait pas mal d'exemples positifs en la matière", fait remarquer le président du syndicat qui salut l'évolution portée par Elan. Et veut communiquer davantage sur le métier de géomètre-expert, "souvent la porte d'entrée

du client pour un projet".

## **PLUS D'INTERDISCIPLINARITÉ**

Il défend la nécessité d'équipes pluridisciplinaires pour concevoir des projets contextualisés, équipes dans lesquelles peuvent selon lui s'inscrire des géomètres-experts, notamment ceux qui ont développé des compétences en matière d'urbanisme. Lors de leur dernier congrès national, d'ailleurs, les géomètres-experts s'étaient interrogés sur la manière de faire émerger une spécialité "urbaniste" pour certains de leurs professionnels très orientés sur ce type de mission. Dans l'esprit de Régis Lambert, ceux-ci (et seulement eux parmi les géomètres) pourraient utilement, à l'avenir, être aussi en mesure de signer le permis d'aménager.

Il constate déjà que des paysagistes concepteurs sont parfois salariés de géomètres-experts ou de bureaux d'études techniques. Il invite donc à aller plus loin vers une "interdisciplinarité à la carte", chaque projet ayant besoin de l'équipe adéquate au "bon prix".

## **DAVANTAGE DE SYNERGIES AVEC CINOV ET UNTEC**

L'un des autres chantiers de l'Unge pour cette année, c'est de poursuivre le travail engagé avec l'Untec l'an dernier sur le rapprochement de leurs branches professionnelles ([lire sur AEF info](#)). Le dossier avance bien, se félicite Régis Lambert puisque le 29 janvier prochain, pourrait être signé un accord paritaire fixant le périmètre des négociations à conduire dans les cinq années, parmi lesquelles l'harmonisation des conventions collectives. "Cela n'a rien d'un mariage forcé", insiste-t-il, puisque les géomètres-experts et les économistes de la construction étaient volontaires pour ce rapprochement.

Les convergences avec l'Untec, mais aussi avec la fédération Cinov, vont au-delà de ces enjeux de branches, souligne encore l'Unge. Il s'agit pour les organisations professionnelles aux nombreux "points communs" — comme le fait d'être de représenter des petites entreprises, présentes sur tout le territoire et dans des domaines d'activité proches —, de "trouver des synergies". Pas question de fusionner les trois secteurs, chacun étant bien identifié dans son domaine ; l'idée est de travailler sur de nouveaux sujets à porter conjointement, par exemple la défense de la maîtrise d'œuvre indépendante ou l'émergence de solutions pour pallier les problèmes de recrutement.

## **DES PARTENARIATS, COMME SUR LE DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL**

Un accord de coopération entre l'Untec et l'Unge avait déjà été officialisé il y a un an. Il portait sur le diagnostic technique global mis en place par la loi Alur pour permettre aux copropriétaires de connaître la situation générale de l'immeuble et d'envisager des travaux sur les dix années à venir. Il avait alors semblé nécessaire à l'Untec et à l'Unge de travailler ensemble, le premier étant spécialiste du chiffrage des travaux, et l'autre du diagnostic immobilier et de l'identification des pathologies des bâtiments.

Cinov, Untec et Unge doivent acter ce type de partenariats en 2019, soutient Régis Lambert. Il espère qu'un séminaire début mars avec des élus de chaque syndicat le favorisera.

## **DES ATTENTES POUR LE PLAN BIM 2022**

Concernant enfin le plan BIM 2022 ([lire sur AEF info](#)), successeur du PTNB piloté par ADN Construction (association dont est membre l'Unge), il considère que la profession des géomètres-experts, comme l'ensemble des acteurs de la construction, demeure "face à un grand défi, celui de la démocratisation du BIM" et son introduction plus massive dans les entreprises, même petites. En la matière, "il ne faut plus tant créer des normes ou dialoguer autour des appels d'offres, il faut permettre aux acteurs d'être à l'aise avec les outils". Ce qu'il attend de ce plan de 10 millions, c'est donc avant tout le déploiement d'outils et de formations pour les rendre opérants.

## LES RENCONTRES NATIONALES DE L'UNGE

Les rencontres nationales de l'Unge auront lieu le 8 février prochain à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Elles porteront sur les compétences des géomètres-experts et de leurs salariés. Il faudra en effet mener un "travail sur la formation en 2019 avec la fusion des Opcas en Opco" réorganisés selon une logique de filières professionnelles d'ici quelques mois, explique le président de l'Unge. Une réorganisation qui n'est pas sans susciter de "problématiques sociales", surtout "avec des règles du jeu pas toujours très claires".

## Géomètre expert, un métier méconnu aux forts enjeux

**Propos Recueillis Par Corentin Patrigeon, le 18/02/2019 à 14:33**

Le Gouvernement va renforcer l'arsenal contre les fraudes aux CEE Emblematic : Aubervilliers héberge la première tour du concept "Habiter le ciel"

Le 8 février dernier, l'Union nationale des géomètres experts (UNGE) organisait ses Rencontres nationales à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) pour faire le point sur son activité et dresser une liste des enjeux auxquels elle se retrouve confrontée. Pour en savoir plus sur cette profession peu connue mais pourtant incontournable dans nombre de démarches quotidiennes, Batiactu s'est entretenu avec Régis Lambert, président de l'UNGE.

à lire aussi Régis Lambert réélu à la tête de l'Union des géomètres-experts

Batiactu : Pour commencer, comment présenteriez-vous la profession de géomètre expert ?

Régis Lambert : Le métier de géomètre expert n'est pas toujours très bien identifié. Notre profession compte environ 9.000 salariés répartis dans 1.200 cabinets à l'échelle nationale. Au sein même de la profession, les fonctions sont très diversifiées, allant du bornage à l'ingénierie. Il y a donc beaucoup d'aspects à prendre en compte dans notre métier. Mais nous sommes aussi une profession réglementée : nous disposons à ce titre d'un ordre professionnel, représenté par le Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres experts, et d'un syndicat patronal, représenté par l'UNGE. Ce syndicat bénéficie d'une forte représentativité, puisque nous totalisons environ 673 structures adhérentes, soit environ deux tiers des professionnels.

Quel bilan dressez-vous de votre activité 2018 ?

R. L. : L'année 2018 a été bien orientée, dans la foulée de 2017. D'après les statistiques de l'UNGE, le chiffre d'affaires de la profession a augmenté l'année dernière, mais les chiffres de l'Ordre des géomètres experts, qui centralisent davantage de données, tableraient plutôt sur une stabilisation. Quoi qu'il en soit, nous sommes dans la lignée des bons chiffres de l'immobilier et des chantiers portés par les collectivités territoriales, un point sur lequel on a d'ailleurs constaté un phénomène de rattrapage. Cependant, la tendance actuelle consiste à construire plus de logements sur moins de foncier, ce qui débouche sur des chantiers davantage complexes. Par conséquent, nous allons travailler sur moins d'opérations mais qui seront plus importantes. Je dirais donc que nous sommes satisfaits, mais vigilants : on ne travaille pas dans une grande sérénité, car les cycles de croissance sont de plus en plus courts, ce qui n'est pas bon pour les petites entreprises. Je rappelle d'ailleurs que l'effectif moyen d'un cabinet de géomètres experts est de 7 salariés. Notre profession se compose essentiellement de TPE et de professionnels libéraux.

Nous sommes dans la lignée des bons chiffres de l'immobilier et des chantiers portés par les collectivités territoriales, un point sur lequel on a d'ailleurs constaté un phénomène de rattrapage. Cependant, la tendance actuelle consiste à construire plus de logements sur moins de foncier, ce qui débouche sur des chantiers davantage complexes. Par conséquent, on va travailler sur moins d'opérations mais sur de plus grosses opérations. Je dirai donc que nous sommes satisfaits mais vigilants : on ne travaille pas dans une grande sérénité, car les cycles de croissance sont de plus en plus courts, ce qui n'est pas bon pour les petites entreprises.

Plus largement, comment les technologies numériques ont-elles modifié vos méthodes de travail ? Quel impact ont-elles eu sur l'emploi ?

R. L. : Nos besoins de recrutements n'ont pas été comblés ces deux dernières années. Il faut dire que nos postes sont hautement qualifiés, et que l'évolution technologique impose toujours plus de compétences, notamment par rapport au BIM. Les salariés "historiques" n'ont pas forcément ce bagage, à l'heure où pourtant la palette d'applications, comme les attentes de nos clients ont évolué. Néanmoins, le numérique nous permet de mieux intégrer notre métier dans la filière d'ingénierie, surtout sur le segment de la réhabilitation. Globalement, la maquette numérique nous a procuré un gain de chiffre d'affaires ainsi qu'un gain de productivité. Les scanners terrestres, par exemple, nous offrent des nuages de points exhaustifs, pendant que les drones s'avèrent très utiles pour cartographier des sites industriels, des carrières ou des zones à réaménager et ce, sans engager la sécurité de nos salariés. De plus, le numérique implique davantage de discussions en amont avec les autres prestataires d'un projet. Malgré cela, on travaille encore de manière traditionnelle sur beaucoup de dossiers.

Face à ces enjeux, quelles sont vos réponses au niveau de la profession ?

R. L. : Nous sommes un grand pourvoyeur de formations sur le BIM, et nous intégrons les technologies dans nos ateliers de sensibilisation en interne ou via des partenaires, en travaillant sur les contenus et les retours d'expérience. L'UNGE est par ailleurs membre d'ADN Construction [Association pour le développement du numérique dans la construction, ndlr], une structure qui regroupe l'ensemble des acteurs gravitant autour d'une montée en gamme du BIM et des technologies numériques. Dans ce cadre, l'UNGE a prévu de s'appuyer sur les travaux d'ADN Construction pour disposer d'encore plus d'outils. Nous pensons que tous les projets doivent être développés de manière globale et que les acteurs doivent avoir cette capacité de dialoguer entre eux. C'est pourquoi nous promovons l'interdisciplinarité : à ce titre, nous nous sommes rapprochés de l'Untec [Union nationale des économistes de la construction, ndlr] et du Cinov [Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique, ndlr] pour développer des synergies.

Lors d'un déplacement en région dans le cadre du grand débat national, le président de la République semble avoir "mal" répondu à une question portant sur votre profession (\*), et vous en avez profité pour l'interpeller. Quel message voulez-vous faire passer ?

R. L. : Nous l'avons invité à participer à nos Rencontres nationales mais il n'a

malheureusement pas pu se libérer... En fait, il y a eu une confusion, d'ailleurs très commune, entre les métiers de géomètre expert et de géomètre topographe. Les deux sont des professionnels de la mesure, mais la différence majeure réside dans le fait que les géomètres experts ont une formation juridique et garantissent une déontologie, car ils participent à la protection de l'acqureur foncier. Notre profession bénéficie aussi d'une liberté d'installation et n'est pas soumise à un numerus clausus. Pour devenir géomètre expert, il faut avoir fait le bon cursus - trois écoles d'ingénieurs dispensent la formation - puis exercer pendant deux ans en tant que stagiaire en cabinet. De plus en plus, notre profession s'ouvre à des cursus universitaires et propose des mises à jour avec des modules. Mais il semblerait que certains géomètres topographes aient une dent contre le monopole des géomètres experts et s'abaissent à faire de la démagogie. De notre côté, nous finissons par avoir une certaine exaspération à devoir nous justifier et à revenir régulièrement sur ces sujets.

Il faut dire que nos postes sont hautement qualifiés, et que l'évolution technologique impose toujours plus de compétences, notamment par rapport au BIM. Les salariés "historiques" n'ont pas forcément ce bagage, à l'heure où pourtant la palette d'applications comme les attentes de nos clients ont évolué. Néanmoins, le numérique nous permet de mieux intégrer notre métier dans la filière d'ingénierie, surtout sur le segment de la réhabilitation. Globalement, la maquette numérique nous a procuré un gain de chiffre d'affaires ainsi qu'un gain de productivité.

Justement, à l'heure où beaucoup de professions réglementées, comme la vôtre, sont remises en question, que répondez-vous ?

R. L. : Il y a effectivement un haro sur les professions réglementées. Mais pourquoi le métier de géomètre expert est-il une profession réglementée ? Parce qu'il faut une vraie déontologie, un vrai respect du droit pour protéger le client. Nous ne sommes absolument pas sur une rente ; plus de la moitié de notre chiffre d'affaires se fait sur des prestations de libre concurrence. Toutes les professions réglementées sont en mesure de prouver leur valeur ajoutée. Il y aurait bien des sujets à traiter ensemble avec les géomètres topographes, mais ce n'est malheureusement pas possible de travailler avec eux, et nous le déplorons. Ils pourraient être des acteurs, à nos côtés, mais cette guéguerre ne fera pas avancer la donne. Ce dont nous avons besoin, c'est d'ingénieurs et de techniciens bien formés. On doit maintenant passer à d'autres sujets, plus constructifs, sinon on passera à côté de grands enjeux.

à lire aussi Les géomètres-experts entrent en campagne pour attirer les jeunes

Géomètres-experts et topographes : la guerre est déclarée

(\*) Lors d'un échange avec des élus locaux organisé dans le cadre du grand débat national à Grand-Bourgtheroulde (Eure) le 15 janvier dernier, Emmanuel Macron a reconnu ne pas être en mesure de répondre à une question posée par un maire sur la place du géomètre expert dans le bornage d'un lotissement. Dans le cas présent, il s'est avéré qu'un géomètre topographe a pratiqué illégalement la fonction de bornage auprès d'une commune, activité réservée aux seuls géomètres experts.



[https://www.batiactu.com/images/auto/620-465-c/20180214\\_125731\\_img1241.jpg](https://www.batiactu.com/images/auto/620-465-c/20180214_125731_img1241.jpg)



## Régis Lambert, de l'Union nationale des géomètres-experts : «Les quotas ne peuvent être la seule solution»

**Le gouvernement a annoncé vouloir instaurer prochainement des quotas d'immigration professionnelle, afin de pallier au manque de main d'œuvre dans certains métiers. Régis Lambert, président de l'Union nationale des géomètres-experts, dont le secteur est considéré comme «en tension», explique la portée et les conséquences attendues de cette mesure.**

Le métier de géomètre est l'un des premiers sur la liste des emplois «en tension», où la main d'œuvre manque. Comment est-ce que cela se matérialise concrètement ?

Nous avons 2.000 postes à pourvoir dans la profession de géomètre, sur environ 12.000 salariés. En faisant le ratio, le manque est assez flagrant. Nous n'en sommes pas encore au point d'avoir des chantiers bloqués, mais pour l'éviter, des collaborateurs doivent faire des heures supplémentaires semaines après semaines. On essaie de se débrouiller en cherchant dans d'autres viviers les techniciens dont on a besoin, comme des filières d'architectes, de bureaux d'études, qu'on va ensuite former en interne.

regis\_lambert\_president\_de\_lunge\_5dc2db8642f46.jpg

[Régis Lambert, président de l'[UNGE](#)/ @[UNGE](#)]

Pourquoi est-ce aussi difficile de recruter ?

Il y a deux raisons principales. Nos métiers ont énormément changé ces dernières années, avec l'apparition des nouvelles technologies. Le profil des candidats que l'on recherche est différent donc de ce qu'il pouvait être il y a dix ou quinze ans. La filière de formation n'a pas forcément suivi et la profession n'est pas encore perçue comme nécessitant un niveau technologique aussi important. On reçoit parfois des candidats qui ne répondent pas du tout à ce que l'on recherche. L'autre aspect est plus global et est partagé avec d'autres métiers techniques : il y a une désaffection pour ce genre de métiers. Les jeunes se sont orientés vers d'autres secteurs. Il y a des écoles d'ingénieurs et des universités techniques qui n'arrivent pas à remplir leurs classes. Il faut profiter de cette mise en lumière sur nos difficultés à recruter pour dire aux jeunes et aux parents qu'il n'y a, chez nous, aucun problème d'embauche à la sortie. Ils sont sûrs de trouver du travail.

Il faut rendre les formations plus lisibles

Le besoin de travailleurs étrangers est donc une nécessité ?

En aucun cas cela peut être la seule solution, ni la principale. La ministre du Travail (Murielle Pénicaud) a été très claire à ce sujet, il s'agit de court terme,

c'est ponctuel, pour répondre à un besoin qui est criant. La vraie bonne solution, qui sera pérenne, c'est de rendre plus attractifs ces métiers, d'autant qu'il n'y existe pas de chômage. Mais il faut aussi rendre les filières de formation plus lisibles, permettre les réorientations professionnelles vers nos métiers, et s'assurer que les demandeurs d'emploi puissent y avoir accès. Ce sont des choses qui sont en cours, mais cela va prendre de nombreuses années pour porter ses fruit.

La raréfaction des profils fait que l'on accueille favorablement la proposition du gouvernement, surtout si les démarches sont simplifiées pour les entrepreneurs qui voudraient embaucher des étrangers. On reçoit déjà des candidatures de ce type qui pourraient nous intéresser, mais les dirigeants de TPE doivent alors faire de l'administratif en parallèle. C'est plus compliqué de faire venir quelqu'un de plusieurs milliers de kilomètres, sans savoir s'il va vous convenir et passer la période d'essai, que s'il s'agissait d'une personne de votre secteur géographique. L'ouverture des quotas ne va surement pas créer un appel d'air, mais cela peut résoudre certaines situations compliquées. Et vu l'urgence, il ne faut négliger aucune piste

La majorité de l'immigration viendra du Maghreb

Comment être sûr que des travailleurs immigrés seront suffisamment qualifiés ?

Clairement, la langue sera un élément déterminant pour l'embauche d'étrangers. Même si on ne partage pas la même culture, si on parle le même langage c'est déjà plus simple. Tout le monde ne maîtrise pas l'anglais parmi les dirigeants de nos entreprises et s'il faut échanger comme cela avec son salarié, ça risque d'être compliqué. La vraie difficulté sera aussi d'être capable d'évaluer le niveau des diplômes. Quand vous embauchez quelqu'un en France, vous voyez sur son CV quelle école il a fait et vous savez ce qu'elle vaut. Mais, par exemple, si vous voyez un diplôme de géomètre de l'université de Tunis, vous ne savez pas si c'est plutôt un bon niveau, et quelle est son équivalence. Cela peut en revanche devenir intéressant si on accueille plusieurs profils, qui nous permettront de comparer la valeur des différents diplômes et de voir quels travailleurs sont vraiment opérationnels.

Existe-t-il déjà des pays où les candidats aux métiers de géomètres se manifestent ?

On reçoit régulièrement des CV de pays étrangers francophones, comme ceux du Maghreb par exemple. Il y a une proximité avec cette région, d'une part par la langue, mais aussi par certains cursus d'études. Le niveau de leurs ingénieurs est plutôt bon. En Europe de l'est, je ne sais pas s'ils sont beaucoup à vouloir encore venir travailler en France. Concernant l'Asie, il y a des collaborations qui existent avec des succursales, notamment en Inde, mais le problème de la langue est clairement un frein. Je ne sais pas comment les annonces (de quotas d'immigration professionnelle) se traduiront en chiffres, mais vous verrez que la majorité de l'immigration viendra du Maghreb, car ce sont des gens qui seront opérationnels le plus vite.



[https://static.cnews.fr/sites/default/files/styles/image\\_640\\_360/public/geometre\\_gerard\\_malie\\_afp\\_5dc2db1c2922b\\_0.jpg?itok=0PBDvwr\\_](https://static.cnews.fr/sites/default/files/styles/image_640_360/public/geometre_gerard_malie_afp_5dc2db1c2922b_0.jpg?itok=0PBDvwr_)



## Immigration professionnelle : « Une solution temporaire avant des réponses formation pérennes » (UNGE)

**Début Version imprimable Envoyer à un ami Contacter la rédaction Stocker dans vos classeurs Régis Lambert, président de l'UNGE - © D.R.**

« Choisir l'immigration professionnelle pour répondre à des besoins urgents de recrutements c'est une bonne chose, mais cela ne peut être qu'une solution transitoire. Il nous faut des solutions plus pérennes en termes de formations. Nous allons nous y atteler au sein de notre

Opco

Opco Opérateur de compétences

Atlas », déclare Régis Lambert, président de l'Union nationale des géomètres experts (UNGE) à News Tank, le 06/11/2019.

La profession de géomètre-expert est retenue par la ministre du Travail dans la liste de professions ouvertes à l'immigration professionnelle afin de palier les problèmes de recrutements et de compétences. « Nous dénombrons plus de 2.000 postes à pourvoir alors que notre branche ne compte que 12.000 salariés. Nous recevons déjà beaucoup de CV de l'étranger, en particulier du Tunisie, du Maroc et de pays africains francophones. Ce sont ces profils qui nous intéressent car ils parlent notre langue et sont très bien formés dans notre profession. Certains cabinets de géomètres ont déjà des filiales dans ces pays », ajoute Régis Lambert.

L'immigration économique est « une bonne solution pour des métiers en tension comme le nôtre, à condition que la procédure soit simple pour les entreprises, en particulier les petites qui n'ont pas de service RH

RH Ressources Humaines

. Une simple déclaration à faire serait l'idéal. Actuellement, nous perdons un temps infini à recruter des candidats qui ne correspondent pas tout à fait au poste proposé, que nous devons former et qui parfois sont débauchés par la concurrence ou des branches voisines. Le géomètre est un peu le "couteau suisse" du secteur de la construction qui peut être un bon chef de chantier ou conducteur de travaux... »

« Parmi les réfugiés qui sont sur notre territoire, il y a aussi sûrement des compétences sur lesquelles on peut compter. Sur ce point, l'Allemagne a de l'avance sur la France. »

Régis Lambert, président de l'UNGE - © D.R.

La formation, une solution « pérenne » Opco Opérateur de compétences

A l'étude : la re-création d'une contribution conventionnelle

CCN Convention collective nationale CPPNI Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation CPNEFP Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle SPP Sections paritaires professionnelles (créées au sein d'un Opcv/Opcv) Fin © D.R.





## Formation et recrutement au menu des géomètres experts dans le cadre du Grand Paris

Vendredi 11 octobre, l'Union Nationale des Géomètres-Experts de l'Ile-de-France réunira au Pavillon de l'Arsenal plus d'une trentaine de géomètres-experts. A l'occasion de cette Rencontre, l'UNGE Ile-de-France procédera à l'élection de son nouveau Bureau. Cet événement permet aux géomètres-experts de se rencontrer pour débattre des sujets qui préoccupent la profession comme le recrutement, la réforme de la formation professionnelle, l'évolution des professions réglementées, mais aussi de perfectionner leur formation sur des sujets sensibles. Cette année, un porte-parole de l'assureur Verspieren sera présent pour exprimer les

risques liés aux cyberattaques. Un sujet crucial pour l'avenir des TPE/PME. Par ailleurs, l'actualité du Grand Paris sera aussi au cœur des débats, avec notamment le sujet concernant l'obligation pour les groupements d'entreprises répondant à des appels d'offres de confier au moins 20% de leurs travaux à des PME locales, en cotraitance ou en sous-traitance. Ce moment sera aussi l'occasion d'évoquer le caractère interdisciplinaire du métier de Géomètre-Expert dans le cadre du Grand Paris ?». L'Union Nationale des Géomètres Experts est l'organisation professionnelle représentative de la profession. Après «UNGE 2020» fondé sur le renforce-

ment et le développement de son organisation, elle prépare actuellement son nouveau projet stratégique, qui sera lancé lors des Rencontres Nationales des 12 et 13 mars 2020 à Archachon. Le recrutement sera au cœur de ce nouveau projet. Sur le plan des affaires sociales et de la formation, l'UNGE accompagne ses adhérents dans la réforme de la formation de ses salariés et travaille à l'avènement de Filière Ingénierie de l'Immobilier, de l'Aménagement et de la Construction, en lien avec les Economistes de la Construction. [www.unge.net](http://www.unge.net) ■





## Nathalie Delaloi est la nouvelle présidente de l'UNGE Grand Est

Cogérante du cabinet Delaloi Géomètres-Experts Associés, dans les Ardennes, Nathalie Delaloi vient d'être nommée à la tête de la chambre régionale UNGE Grand Est. Elle remplace François Didier et sera assistée de Laurence Prevot-Haberer à Mulhouse et François Didier à Nancy. L'UNGE, pour Union nationale des géomètres experts, qui est l'organisation professionnelle représentative de la profession, prépare actuellement un nouveau projet stratégique, qui sera lancé en mars 2020, avec pour sujet principal la question du recrutement. ■



## L'œil de l'expert

**N**athalie Delaloi, cogérante du cabinet Delaloi géomètres-experts associés à Charleville-Mézières, a été nommée présidente régionale de l'Union nationale des géomètres-experts. Nathalie Delaloi remplace François Didier, au poste de présidente régionale de l'UNGE Grand-Est. Elle a été nommée pour deux ans. Elle sera assistée de Laurence Prevot-Haberer à Mulhouse et de François Didier à Nancy, en relais dans les territoires. Son cabinet regroupe les archives foncières de nombreux géomètres-experts dans tout le département des Ardennes depuis un siècle. ■



## L'œil de l'expert

**N**athalie Delaloi, cogérante du cabinet Delaloi géomètres-experts associés à Charleville-Mézières, a été nommée présidente régionale de l'Union nationale des géomètres-experts. Nathalie Delaloi remplace François Didier, au poste de présidente régionale de l'UNGE Grand-Est. Elle a été nommée pour deux ans. Elle sera assistée de Laurence Prevot-Haberer à Mulhouse et de François Didier à Nancy, en relais dans les territoires. Son cabinet regroupe les archives foncières de nombreux géomètres-experts dans tout le département des Ardennes depuis un siècle. ■



## Nathalie Delaloi est la nouvelle présidente de l'UNGE Grand Est

Cogérante du cabinet Delaloi Géomètres-Experts Associés, dans les Ardennes, Nathalie Delaloi prend la tête de la chambre régionale UNGE (Union nationale des géomètres experts) Grand Est. Elle remplace François Didier et sera assistée de Laurence Prevot-Haberer à Mulhouse et François Didier à Nancy. L'UNGE, organisation professionnelle représentative de la profession, prépare actuellement un nouveau projet stratégique, qui sera lancé en mars 2020, avec pour sujet principal la question du recrutement. ■





## La rencontre régionale des géomètres-experts

Vendredi dernier, au centre Ulysse, l'Union nationale des géomètres-experts d'Occitanie a réuni une cinquantaine de membres issus de la région, des élus locaux, des représentants d'administrations et des professions voisines, pour débattre autour d'une question centrale: comment valoriser le conseil aux collectivités? Accueillis par Guillaume Dalery, maire de Lamalou-les-Bains, et Philippe Huppé, député de la circonscription, les professionnels n'ont pas tardé à entrer dans le vif du sujet en exposant des problématiques rencontrées par leurs interlocuteurs avec des études de cas concrets. En Occitanie, où le développement territorial joue un rôle particulièrement important dans le contexte de mise en place de la nou-

velle grande région, la profession de géomètre-expert est particulièrement consciente des enjeux environnementaux et économiques liés à l'aménagement des territoires. Si Toulouse et Montpellier, ainsi que les villes du littoral, profitent d'un fort rayonnement économique et démographique, d'autres zones très rurales peinent à se développer. Ces rencontres régionales incarnent, par ailleurs, l'engagement des géomètres-experts en faveur de l'équilibre des territoires. Un focus plus particulier a été réalisé sur l'urbanisme, la rédaction d'actes administratifs, ou encore la gestion du patrimoine des collectivités. L'offre Pre-sage (prestation d'étude préliminaire en aménagement), créée par l'Unge, a également été mise en avant. Elle

permet à une collectivité locale de trouver à proximité un professionnel à même de conjuguer différentes approches: techniques, juridiques, urbanistiques, environnementales et financières. Jeudi 31 octobre, les bénévoles de l'Association des parents d'élèves de l'école proposent de fêter Halloween en leur compagnie. Le rendez-vous est fixé à 17h devant le théâtre. Fantômes, sorcières et autres petits monstres sont les bienvenus. Au programme, défilé dans les rues pour récolter des friandises, concours de déguisements et de citrouille, musique et buvette à la salle des fêtes. Un débat mené avec les élus.

■



## Simon Balzagette, président du syndicat des géomètres-experts **UNGE** Occitanie

Il préside le syndicat Union nationale des géomètres-experts Occitanie depuis quatre ans. L'**UNGE** vient d'organiser sa rencontre régionale annuelle à Lamalou-les-Bains\*. Réélu pour deux ans (ce sera son dernier mandat), Simon Balzagette évoque les évolutions qui impactent sa profession.



**HJE :** La législation est en évolution constante. Elle a des impacts pour de nombreux secteurs d'activité et professions. Qu'en est-il pour les géomètres-experts ?

**Simon Balzagette :** « Au niveau de la politique générale du gouvernement, nous voyons une volonté très forte, liée au contexte écologique et à la pression sociale, de limiter l'urbanisation et de préserver les espaces naturels et les espaces agricoles. Une circulaire a été adressée en juillet dernier aux préfets pour que ceux-ci relaient cette volonté auprès des collectivités et fassent appliquer les lois dans ce sens : loi SRU, loi Elan, loi Alur... L'objectif étant qu'en 2050, il n'y ait plus aucune artificialisation des sols, et dès maintenant une réduction de l'artificialisation. En tant que géomètres et aménageurs, cela nous impacte directement. Cela veut notamment dire que le nombre des projets de lotissements va se réduire. Demain, nous aurons à intervenir sur le bâti et le renouvellement urbain.

Autre sujet, la formation, qui a été

réformée en profondeur cette année. Les entreprises auront moins de financements, puisqu'une partie des fonds va être fléchée vers Pôle Emploi à destination de la formation des chômeurs. C'est un sujet important pour notre profession. Autre actualité, les branches professionnelles se regroupent. Le rapprochement de notre profession avec l'Untec – les économistes de la construction – est en cours. *A priori*, on pourrait penser que l'on n'a pas trop de liens avec eux, mais ils disposent d'une organisation assez similaire à la nôtre et interviennent sur le bâtiment. Dans la perspective d'une mutation dans l'aménagement des sols et du bâti, nous avons tout intérêt à nous rapprocher de ces experts. »

### Quel a été le thème de vos rencontres de Lamalou ?

« La thématique de nos rencontres professionnelles était très claire : l'ensemble des prestations et des compétences que nous pouvons mettre au service des collectivités rurales et semi-rurales. Ceci pour les aider dans leur gestion communale et la valorisation de leur patrimoine, notamment en appui technique sur le terrain. De par nos compétences transversales et notre couverture territoriale, nous sommes proches des maires, des collectivités et des intercommunalités. Nous avons une compétence juridique et technique en droit civil, en droit administratif, en droit de l'urbanisme, qui nous permet

d'être un soutien et une aide à la décision pour les maires. »

### Que représente le secteur public dans votre activité ?

« L'activité auprès des collectivités diminue parce qu'elles ont tout simplement moins d'argent et réalisent donc moins d'investissements. Il y a trente ans, nous réalisions de 30 à 40 % de notre chiffre d'affaires avec le secteur public. Aujourd'hui, c'est 15 %, commandes de l'Etat comprises. Et je pense que cela va continuer à diminuer. Du coup, les communes ont besoin de financements et c'est là où nous pouvons intervenir, dans certains cas, pour valider les hypothèses foncières ou dans l'utilisation du bâti vacant, qui peut trouver une autre destination. Nous aidons également à la hiérarchisation des opérations. Dans ce domaine, on sent bien que les élus ont vraiment besoin d'appuis techniques et juridiques. L'activité auprès des particuliers représente désormais près de 35 % de notre chiffre d'affaires. Le pôle aménageurs, promoteurs, professionnels de l'immobilier représente 30 % de notre activité.

Le solde provient de diverses sources : expertise judiciaire, gestion immobilière... »

### Pour les collectivités, vous mettez en avant votre offre *Présage*...

« L'offre *Présage* est au départ une

formation délivrée au géomètre-expert et dont le contenu consiste à apprendre à conseiller le maire et à le suivre tout au long d'un projet d'aménagement. Elle concerne uniquement des projets d'aménagement et les créations de chantiers tels que les giratoires, les lotissements, etc. Le principe fondamental veut que, quel que soit le projet, on fasse une étude de faisabilité afin de valider si juridiquement, techniquement et financièrement, cet aménagement est faisable. Soit par des financements, soit par des ventes foncières réalisées par la collectivité pour dégager les financements nécessaires. À partir de là, le maire décide de lancer le projet ou pas. C'est une démarche très intéressante pour chacune des parties prenantes. Elle sécurise le maître d'ouvrage et le maire qui, avant de lancer une opération, ont besoin de savoir où ils vont. »

### **Quels sont les effets de la transition numérique sur votre profession ?**

« Nous connaissons une modernisation très importante de notre profession. Il y a trente-cinq ans, il n'y avait pratiquement pas d'ordinateurs dans nos cabinets. Depuis les années 1990, le numérique s'est infiltré partout. Nos outils ont connu une mutation

informatique irréversible, tant au bureau que sur le terrain, où notamment les appareils topographiques ont énormément évolué. Tout en maintenant le nombre de salariés, et c'est à souligner.



Ce qui veut dire que notre activité s'est diversifiée. Les nouvelles technologies de relevés – le scanner pour ne pas le nommer – apportent une facilité d'usage sur le terrain. Mais derrière, au bureau, le traitement des données est beaucoup plus lourd. Cela nécessite des logiciels performants et des compétences plus élevées. Je fais une distinction entre ces appareils de haute technologie, qui ne révolutionnent pas en soi le métier de géomètre-expert, et la transformation numérique, qui va révolutionner le métier. Parce que, comme dans tous les secteurs d'activité, le client évolue dans sa demande, ses besoins et ses exigences. La rapidité de l'information, la mobilité... sont déjà au cœur de nos métiers. Pour les années à venir, des pistes de réflexion sont en cours au sein du syndicat pour dé-

terminer exactement les attentes des clients et créer les outils en conséquence ; des outils évidemment numériques qui servent l'inter-professionnalité. Avec l'arrivée de ses nouvelles technologies, nous nous rendons compte que c'est la manière de travailler qui évolue. Le BIM et ses process permettent de travailler ensemble et non plus de façon cloisonnée. Nous œuvrons davantage en concertation avec les autres professions. Et nous nous apercevons de la transversalité de notre activité qui, par nos compétences techniques et juridiques reconnues, fait à la fois de cette profession un métier de terrain et de bureau. Notre force est là aujourd'hui. Il faut qu'on la développe. » ■

*Propos recueillis par Daniel CROCI*

---

**\* Une quarantaine de géomètres-experts étaient présents le 25 octobre à Lamalou-les-Bains. Le syndicat **UNGE** regroupe plus de 50 % des cabinets de géomètres sur le plan national ; l'Occitanie se situe dans cette moyenne. On dénombre environ 200 géomètres-experts en région.**

## Composition du nouveau bureau régional de l'UNGE Occitanie

A la suite de l'AG du 25 octobre dernier à Lamalou-les-Bains, les géomètres-experts de l'UNGE Occitanie ont reconduit la quasi-totalité du bureau dans ses fonctions : -président : Simon BAZALGETTE, - vice-président : Olivier ROQUE, - vice-président : Franck GILG, - trésorier : Thomas DUVERSIN.

**Un nouvel Elan pour la filière** La loi portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan), promulguée en fin d'année dernière, constitue un premier pas vers un retour à la l'interprofessionnalité au cœur du permis d'aménager les lotissements, avec l'association des paysagistes-concepteurs au projet Architectural, Paysager et Environnemental. Un premier pas auquel l'UNGE compte bien en ajouter d'autres. « *Notre ambition est de revenir à l'esprit originel de la loi CAP, qui promouvait une réelle liberté de choix pour le porteur du projet, tout en portant une exigence de qualité et de beauté fondamentale pour les territoires* », a récemment précisé Régis Lambert, président de l'UNGE.

**Des professions qui se rapprochent** L'UNGE souhaite devenir un moteur de l'interprofessionnalité, explique Régis Lambert, son président national. Cette volonté se concrétise d'ores et déjà par des synergies.

L'UNGE travaille par exemple à l'élaboration d'un diagnostic technique global pour les copropriétés avec l'Union nationale des Économistes de la construction (Untec) et sur des projets concrets avec Cinov, la fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique. « *Nous souhaitons aussi retisser du lien avec les architectes, et des projets communs existent déjà en local* », a indiqué Régis Lambert.



## 38 géomètres-experts en conclave à l'Abbaye

38 géomètres-experts en conclave à l'Abbaye

L'Union nationale des géomètres-experts (Unge) Pays de la Loire a tenu son assemblée générale ce vendredi 8 novembre à l'Abbaye de Fontevraud. Entre vote des statuts et approbation du budget, ils ont découvert des appareillages dernier cri.

38 géomètres-experts du Grand Ouest se sont réunis ce vendredi 8 novembre à l'Abbaye de Fontevraud pour l'assemblée générale de l'Union nationale des géomètres-experts (Unge) Pays de la Loire. En plus des votes des statuts et la présentation des budgets, l'accent a été mis sur la digitalisation du métier. De nouveaux outils de mesure laser ou encore des moyens de sécurisation des données et échanges numériques ont été présentés.



Les géomètres des Pays de la Loire ont tenu leur assemblée générale ce vendredi 8 octobre à l'abbaye de Fontevraud.

Les géomètres des Pays de la Loire ont tenu leur assemblée générale ce vendredi 8 octobre à l'abbaye de Fontevraud.

Archives CO





SAUMUR – SAUMU

## 38 géomètres-experts en conclave à l'Abbaye

Les professionnels du Grand Ouest de l'Union nationale des géomètres-experts (Unge) Pays de la Loire tenaient leur assemblée générale hier à l'Abbaye de Fontevraud. En plus des votes des statuts et la présentation des budgets, l'accent a été mis sur la digitalisation du métier. De nouveaux outils de mesure laser ou encore des moyens de sécurisation des données et échanges numériques ont été présentés. ■



Les géomètres des Pays de la Loire ont tenu leur assemblée générale ce vendredi 8 octobre à l'abbaye de Fontevraud. Photo : Archives CO



## Géomètres cherchent recrues

### Géomètres cherchent recrues

Alors que 2 000 collaborateurs sont à recruter, des outils dernier cri ont été présentés vendredi 8 novembre aux membres de l'Union nationale des géomètres-experts (Unge) Pays de la Loire présents à l'Abbaye de Fontevraud. dépoussiérer l'image du géomètre-expert. Les gens pensent encore que nous plantons des piquets sur la route pour prendre des mesures, sourit Nicolas Dechenaux, président de l'Union nationale des géomètres-experts (Unge) Pays de la Loire. L'assemblée générale de la branche régionale du principal syndicat patronal du métier s'est tenue ce vendredi 8 novembre à l'Abbaye royale de Fontevraud. 38 géomètres ont assisté aux traditionnels votes de statut et présentation de budget. La curiosité est venue de la présentation d'outils dernier cri par le distributeur Géomesure. Plusieurs innovations attirent l'œil. Grâce à 16 positions prises en 20 minutes avec le scanner statique à numérisation laser Trimble X7, la cour de l'Abbaye est modélisée en 3D sur une tablette, pointe Gildas de Kervennoael, chargé de développement solutions 3D chez Géomesure. On obtient une qualité et une quantité de données exceptionnelles avec la technologie du laser. On peut voir le nombre de prises et d'ampoules dans un lieu. C'est une manière de mieux gérer les coûts et les corps de métiers si l'on veut faire des travaux par exemple, vante-t-il. Rachel Heck, ingénieure commerciale chez Géomesure, déambule, elle, avec le scanner mobile GeoSLAM en bandoulière, estimé entre 50 000 et 60 000 € ». Les innovations et technologies à plusieurs dizaines de milliers d'euros modifient les pratiques chez les géomètres-experts. Le premier changement important a été l'informatisation dans les années 90, analyse Nicolas Dechenaux. Depuis dix ans, c'est au tour de la numérisation. Si tous les cabinets ne peuvent pas encore s'offrir ces outils numériques, une généralisation est à prévoir. Maquettes numériques, modélisation 3D et drones pour les ouvrages difficiles d'accès, le virage 2.0 pourrait, espèrent les acteurs, attirer davantage de candidats au métier. On cherche près de 2 000 collaborateurs à recruter en France, détaille Hervé Gastaud, directeur général France de l'Unge. Notre métier est méconnu et le parcours scolaire manque de mises à niveau, regrette Nicolas Dechenaux. Sans parler des nouvelles compétences à acquérir. En plus de la délimitation de la propriété ou de la copropriété, la profession s'étend désormais au domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, annonce le syndicat. Ce n'est pas simple d'attirer, le métier se spécialise énormément, remarque Franck Bourgoïn, à la tête du cabinet SCP Franck Bourgoïn à Luçon (Vendée). Pour preuve, l'Ordre des géomètres impose désormais huit jours de formation par an, contre cinq récemment. Son cabinet de six salariés de taille moyenne en milieu rural est équipé d'un scanner 3D et d'une station robotisée. On ne peut pas rester à la traîne mais on est loin d'avoir rentabilisé ces achats. Charge donc à lui, et à toute la profession, de s'adapter à ces technologies et de former les futurs géomètres-experts afin de réussir cette mutation.

*par Fabien Burgaud*



SAUMUR – SAUMU

## Géomètres cherchent recrues

Entrée dans l'ère numérique, la profession, réunie à Fontevraud, recherche 2 000 collaborateurs.

Ils veulent dépoussiérer l'image du géomètre-expert. Les gens pensent encore que nous plantons des piquets sur la route pour prendre des mesures, sourit Nicolas Dechenaux, président de l'Union nationale des géomètres-experts (Unge) Pays-de-la-Loire.

L'assemblée générale de la branche régionale du principal syndicat patronal du métier s'est tenue ce vendredi 8 novembre à l'Abbaye royale de Fontevraud. 38 géomètres ont assisté aux traditionnels votes de statut et présentation de budget. La curiosité est venue de la présentation d'outils dernier cri par le distributeur Geomesure.

Le métier se spécialise énormément »

Franck Bourgoïn

Dirigeant d'un cabinet à Luçon.

Plusieurs innovations attirent l'œil. Grâce à 16 positions prises en 20 minutes avec le scanner statique à numérisation laser Trimble X7, la cour de l'Abbaye est modélisée en 3D sur une tablette, pointe Gildas de Kervenoel, chargé de développement solutions 3D chez Geomesure.

On obtient une qualité et une quantité de données exceptionnelles avec la technologie du laser. On peut voir le nombre de prises et d'ampoules dans un lieu. C'est une manière de mieux gérer les coûts et les corps de

métiers si l'on veut faire des travaux par exemple, vante-t-il. Rachel Heck, ingénieure commerciale chez Geomesure, déambule, elle, avec le scanner mobile GeoSLAM en bandoulière, estimé entre 50 000 et 60 000 € ».

Les innovations et technologies à plusieurs dizaines de milliers d'euros modifient les pratiques chez les géomètres-experts. Le premier changement important a été l'informatisation dans les années 1990, analyse Nicolas Dechenaux. Depuis dix ans, c'est au tour de la numérisation. Si tous les cabinets ne peuvent pas encore s'offrir ces outils numériques, une généralisation est à prévoir.

Maquettes numériques, modélisation 3D et drones pour les ouvrages difficiles d'accès, le virage 2.0 pourrait, espèrent les acteurs, attirer davantage de candidats au métier. On cherche près de 2 000 collaborateurs à recruter en France, détaille Hervé Gastaud, directeur général France de l'Unge.

Notre métier est méconnu et le parcours scolaire manque de mises à niveau, regrette Nicolas Dechenaux. Sans parler des nouvelles compétences à acquérir. En plus de la délimitation de la propriété ou de la copropriété, la profession s'étend désormais au domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, annonce le syndicat.

Ce n'est pas simple d'attirer, le métier se spécialise énormément, remarque Franck Bourgoïn, à la tête du cabinet SCP Franck Bourgoïn à Luçon (Vendée). Pour preuve, l'Ordre des géomètres impose désormais huit jours de formation par an, contre cinq récemment.

Son cabinet de six salariés de taille moyenne en milieu rural est équipé d'un scanner 3D et d'une station robotisée. On ne peut pas rester à la traîne mais on est loin d'avoir rentabilisé ces achats.

Charge donc à lui, et à toute la profession, de s'adapter à ces technologies et de former les futurs géomètres-experts afin de réussir cette mutation. ■



Franck Bourgoïn est à la tête du cabinet de géomètre-expert SCP Franck Bourgoïn à Luçon (Vendée). Pour suivre les évolutions du métier, huit jours de formation par an sont imposés par l'Ordre des géomètres. Photo : CO – Fabien BURGAUD

par Fabien Burgaud



MAINE-ET-LOIRE

## Fontevraud accueille les géomètres du Grand Ouest

L'Union nationale des géomètres-experts (Unge) Pays de la Loire tenait son assemblée générale annuelle vendredi à l'Abbaye royale de Fontevraud. Les 38 géomètres-experts du Grand Ouest à avoir fait le déplacement ont découvert de nouveaux outils de précision, à l'image du scanner laser GeoSLAM Horizon, coûtant entre 50 000 et 60 000 euros. S'ils font gagner du temps pour prendre les mesures sur le terrain,

ces objets participent à une mutation plus profonde d'un métier à la recherche de 2 000 collaborateurs en France selon l'Unge. ■



Rachel Heck, ingénieure commerciale Nord-Ouest chez Géomesure, déambule avec le GéoSLAM Horizon. Photo : CO - Fabien BURGAUD





## « Les géomètres-experts sont tout à fait capables de faire de la maîtrise d'œuvre de voiries et de réseaux »



**L**es missions. « Les géomètres-experts sont investis d'une mission de service public et font partie des professions réglementées. Ils interviennent notamment dans le bornage contradictoire amiable, qui permet de fixer la limite entre deux terrains contigus, mais aussi dans d'autres domaines techniques et juridiques... Par exemple, tout ce qui a trait aux permis d'aménagement et certificats d'urbanisme, mais aussi à la maîtrise d'œuvre des voiries et réseaux. C'est vrai que c'est une activité méconnue du grand public, mais nous sommes tout à fait capables de dessiner et mesurer des voiries, tout en menant les travaux. C'est d'ailleurs pour cela que nous travaillons beaucoup avec les collectivi-

tés. Le géomètre-expert est également capable de procéder à ce que l'on appelle des auscultations. Il s'agit de contrôler les bâtiments qui auraient été impactés par des opérations de démolition à proximité ou par tout autre événement qui pourrait les endommager ».

La formation. « L'accès à la profession peut se faire de deux manières. La voie classique, via trois écoles d'ingénieurs, qui préparent à la profession, l'ESGT au Mans, l'ESTP à Caen et l'Insa Strasbourg. Ensuite, la formation se poursuit pendant deux

ans, sous le statut de géomètre-expert stagiaire en suivant des modules dispensés par l'Ordre national des géomètres-experts. La seconde manière permet, sous conditions d'accès, de suivre deux programmes de formation, dont l'un est en Savoie avec l'université, pour devenir géomètre-expert DPLG (ndlr : diplômé par le gouvernement). C'est une voie

difficile, d'une part parce que l'examen final est exigeant et d'autre part, parce qu'il faut mener de front sa carrière professionnelle et les cours. Ceci étant, on commence à voir de plus en plus de géomètres-experts DPLG. En Savoie, nous sommes une vingtaine, et 1 831 à l'échelle nationale ».

Le syndicat. « L'UNGE est un syndicat professionnel représentatif des entreprises libérales de géomètres-experts. Il participe à la promotion de la profession en lien avec l'Ordre, mais intervient également lorsqu'il y a des problématiques liées à l'exercice de la profession, sur des questions déontologiques par exemple. Il assure aussi la représentation paritaire dans divers organismes statutaires et institutionnels, ainsi que dans la formation continue des géomètres-experts ». **1 ■**

*Propos recueillis par BENJAMIN  
LECOUTURIER*

## DAVID WROBEL, PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONALE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS DE SAVOIE

Président depuis six ans de l'**UNGE** 73, David Wrobel passera la main le 22 novembre prochain, au cours de l'assemblée générale du syndicat professionnel. L'occasion de parler de cette profession méconnue.

### L'IMPACT DES ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES



Au fil des années, la profession de géomètre-expert a vu les évolutions technologiques modifier la manière dont est exercé le métier. « Avant, cela requérait une grande maîtrise technique sur certaines mesures. Aujourd'hui, vous avez des appareils qui nous aident énormément », commente David Wrobel. Les drones spécialisés

(photo ci-contre) et les scanner 3D, qui modélisent une zone à 360°, permettent de limiter le nombre de déplacements sur une zone et de gagner beaucoup de temps.



## AUGUSTIN LEVIN : « DRONES, SCANNERS 3D... NOUS SOMMES PASSÉS DANS L'IMAGERIE EN TROIS DIMENSIONS »

A l'occasion des Rencontres régionales Auvergne-Rhône-Alpes, organisées le 15 novembre dernier par la chambre régionale de l'Union nationale des géomètresexperts (**UNGE**), Augustin Levin, gérant du cabinet Abaque, a été réélu président régional, pour son troisième mandat consécutif. Entretien.

**Pouvez- vous vous présenter, ainsi que les missions de l'UNGE ?**

L'**UNGE** est le syndicat professionnel des géomètres experts, qui a pour missions principales de promouvoir la profession et de défendre l'intérêt des professionnels.

C'est mon troisième mandat de deux ans au sein de la chambre régionale de l'**UNGE**, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. J'exerce par ailleurs en libéral au sein d'un cabinet installé depuis 1997 dans les environs de Bourgoin-Jallieu.

**En dehors des mesures topologiques, pouvez- vous nous expliquer quelle est la finalité du métier de géomètre-expert ?**

Il faut d'abord bien avoir en tête que le géomètre-expert (GE), contrairement au géomètre-topographe, évolue dans une profession réglementée, soumise à un ordre professionnel qui vise à contrôler la profession, le nombre de jours de formation, qui sert d'instance disciplinaire...

On compte 1 800 GE en France, dont environ 250 en Rhône-Alpes (270 en Aura). Nous intervenons dans tout ce qui touche à la délimitation de la propriété foncière, puisque nous sommes les seuls habilités pour le bornage. Nous intervenons essentiellement sur le domaine privé, mais aussi sur le public, lorsque des collectivités veulent réaliser des travaux

par exemple.

Quelle que soit la nature de l'opération, nous intervenons toujours en amont, afin d'effectuer les mesures des plans qui serviront aux maîtres d'ouvrage.

**Vous soutenez que « dans le cadre des évolutions techniques et juridiques de la profession, l'interprofessionnalité est devenue nécessaire ». A quelles évolutions faites- vous référence ?**

Les évolutions juridiques sont essentiellement réglementaires. Les lois s'empilent et on arrive à un droit de l'urbanisme extrêmement complexe. Les PLU et PLUI deviennent de plus en plus fournis, si bien que dès qu'un promoteur – qui sont nos clients – souhaite implanter un bâtiment, il y a un gros travail d'analyse des conditions spécifiques au terrain qui demande de plus en plus de temps et de travail. L'objectif du législateur est d'économiser les terres agricoles et de densifier les centres-bourgs. On construit donc sur de plus en plus de petites parcelles. Les lotissements se raréfient... Et donc notre métier évolue avec cette tendance. C'est le cas depuis la loi SRU, et cela a continué avec la loi urbanisme-habitat, la loi Alur... qui contraignent de plus en plus les possibilités de construire. L'évolution technique à laquelle je fais référence, peut-elle être qualifiée de révolution : c'est le basculement dans la 3D. Nous utilisons de

nouveaux outils tels que les drones, les scanners 3D... On est dans l'imagerie en trois dimensions.

**Pourquoi l'interprofessionnalité se présente- elle comme une solution face à ces changements ?**

Les opérations étant de plus en plus complexes, on travaille en réseau.

Nous sommes notamment proches des architectes, avec qui le législateur nous oblige à travailler pour les projets de plus de 2 500 m<sup>2</sup>.

Pour le moment, nous n'en sommes pas à la naissance de cabinets composés à la fois d'architectes ou de paysagistes et de GE, car la réglementation ne nous le permet pas encore. Mais nous sommes susceptibles d'y aller. Ce qui est certain c'est que l'on travaille de plus en plus en réseau.

D'ailleurs, au niveau du syndicat, et dans le cadre du rapprochement par branches professionnelles, nous nous sommes alliés avec l'Untec : l'Union des économistes de la construction.

**Quelles compétences complémentaires vous apportent ces économistes de la construction ?**

Nous travaillons avec eux sur la mise en copropriété pour les immeubles anciens. Je travaille par exemple avec les économistes pour établir des diagnostics techniques globaux. Ces

## « Drones, scanners 3D... Nous sommes passés dans l'imagerie en trois dimensions »

À l'occasion des Rencontres régionales Auvergne-Rhône-Alpes, organisées le 15 novembre par la chambre régionale de l'Union nationale des géomètres experts (UNGE), Augustin Levin, gérant du cabinet Abaque, a été réélu président pour son troisième mandat consécutif. Entretien.

### Pouvez-vous vous présenter, ainsi que les missions de l'UNGE ?

L'UNGE est le syndicat professionnel des géomètres experts, qui a pour missions principales de promouvoir la profession et de défendre l'intérêt des professionnels. C'est mon troisième mandat de deux ans au sein de la chambre régionale de l'UNGE, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. J'exerce par ailleurs en libéral, au sein d'un cabinet installé depuis 1997 dans les environs de Bourgoin-Jallieu.

### En dehors des mesures topologiques, pouvez-vous nous expliquer quelle est la finalité du métier de géomètre expert ?

Il faut d'abord bien avoir en tête que le géomètre expert (GE), contrairement au géomètre topographe, évolue dans une profession réglementée, soumise à un ordre professionnel qui vise à contrôler la profession, le nombre de jours de formation, qui sert d'instance disciplinaire... On compte 1 800 géomètres experts en France, dont environ 250 en Rhône-Alpes (270 en Auvergne). Nous intervenons dans tout ce qui touche à la délimitation de la propriété foncière, puisque nous sommes les seuls habilités pour le bornage. Nous intervenons essentiellement sur le domaine privé, mais aussi sur le public lorsque des collectivités veulent réaliser des travaux par exemple. Quelle que soit

la nature de l'opération, nous intervenons toujours en amont, afin d'effectuer les mesures des plans qui serviront aux maîtres d'ouvrage.



Augustin Levin vient d'être réélu président de la chambre régionale de l'UNGE Photo : © UNGE

### Vous soutenez que « dans le cadre des évolutions techniques et juridiques de la profession, l'interprofessionnalité est devenue nécessaire ». À quelles évolutions faites-vous référence ?

Les évolutions juridiques sont essentiellement réglementaires. Les lois s'empilent et on arrive à un droit de l'urbanisme extrêmement complexe. Les PLU et PLUI deviennent de plus en plus fournis, si bien que dès que les promoteurs – qui sont nos clients – souhaitent implanter un bâtiment, il y a un gros travail d'analyse des conditions spécifiques au terrain qui demande de plus en plus de temps et de travail. L'objectif du législateur est d'économiser les terres agricoles et de densifier les centres bourgs. On

construit donc sur des parcelles de plus en plus petites. Les lotissements se raréfient... Notre métier évolue avec cette tendance. C'est le cas depuis la loi SRU, et cela a continué avec la loi Urbanisme-habitat ou encore la loi Alur, qui contraignent toujours plus les possibilités de construire.

L'évolution technique à laquelle je fais référence, et qui peut probablement être qualifiée de révolution, c'est le basculement dans la 3D. Nous utilisons de nouveaux outils tels que les drones, les scanners 3D... On est véritablement dans l'imagerie en trois dimensions.

### Pourquoi l'interprofessionnalité se présente-t-elle comme une solution face à ces changements ?

Les opérations étant de plus en plus complexes, on travaille en réseau. Nous sommes notamment proches des architectes, avec qui le législateur nous oblige à travailler pour les projets de plus de 2 500 m<sup>2</sup>. Pour le moment, nous n'en sommes pas à la naissance de cabinets composés à la fois d'architectes ou de paysagistes et de GE, car la réglementation ne nous le permet pas encore. Mais nous sommes susceptibles d'y aller. Ce qui est certain, c'est que l'on travaille de plus en plus en réseau. D'ailleurs, au niveau du syndicat et dans le cadre du rapprochement par branches professionnelles, nous nous sommes al-

liés avec l'Untec : l'Union des économistes de la construction.

### **Quelles compétences complémentaires ces derniers vous apportent-ils ?**

Nous travaillons avec eux sur la mise en copropriété pour les immeubles anciens. Je travaille par exemple avec les économistes pour établir des diagnostics techniques globaux. Ces documents très complets seront ensuite destinés aux syndicats, afin de pouvoir prioriser les travaux à engager dans les dix ans.

### **Vous parlez de nouvelles compétences technologiques. En quoi le BIM a-t-il impacté la profession et comment vous en êtes-vous saisis ?**

Le BIM était justement un des thèmes abordés le 15 novembre, lors de nos Rencontres régionales Auvergne-Rhône-Alpes. Le Building information modeling est une base de données qui va servir à reconstituer l'ouvrage en 3D. Ouvrage qui est souvent un immeuble, mais qui peut aussi être un pont, un ouvrage d'art... C'est donc bien le géomètre expert qui va effectuer tous ces relevés et les restituer en 3D. Nous sommes les premiers intervenants sur les maquettes BIM des travaux sur les ouvrages existants.

### **Vous regrettez que le métier de GE attire de moins en moins. Cette profession entre-t-elle aujourd'hui dans le champ des métiers dits « en tension » ?**

Malheureusement oui. De manière générale, les métiers techniques attirent de moins en moins. Les filières d'ingénierie attirent moins que les métiers liés au commerce, et on ne

sort en France plus que 180 ingénieurs géomètres chaque année. Parmi ces 180 diplômés, seul un faible pourcentage se destine à exercer en libéral, ce qui nécessite deux ans de pratique et de stages supplémentaires. Très souvent, ces ingénieurs sont recrutés à la sortie de l'école par de grands groupes du bâtiment. Cette faible réserve, associée au surcroît d'activité lié à l'aménagement des grandes métropoles et à la réglementation qui nous demande de passer toujours plus de temps sur un dossier, explique pourquoi de nombreux cabinets recherchent des collaborateurs.

### **Vous estimez que votre profession pourrait être concernée par les récentes mesures d'Emmanuel Macron en matière d'immigration choisie. Quels pays seraient susceptibles d'alimenter les besoins locaux et régionaux ?**

À titre personnel, je pense en premier lieu aux pays du Maghreb. Leurs étudiants présentent l'avantage de maîtriser le français et sont relativement bien formés. Mais il reste difficile de recruter quelqu'un qui vient de l'étranger, pour des raisons purement administratives, de visa et autres... Et puis il nous est toujours difficile de faire traverser la Méditerranée à quelqu'un pour un entretien d'embauche, sans pouvoir garantir de l'employer !



De nombreux cabinets de géomètres experts recherchent des collaborateurs Photo : © Stocklib - psisa

### **Leur niveau de connaissance de la**

### **loi française en matière d'urbanisme est-il satisfaisant ?**

Ces étudiants sont très bien formés techniquement, mais il est vrai que nous avons besoin d'une bonne connaissance juridique des textes français. Face à la pénurie de main-d'oeuvre, nous sommes dans l'obligation d'embaucher des personnes que nous devons continuer de former sur le terrain, en tout cas en ce qui concerne les aspects juridiques. Au niveau du syndicat, nous avons d'ailleurs mis en place un groupe dédié à la formation professionnelle et qui est destiné à réadapter, sur deux jours, les connaissances nécessaires à nos besoins. L'an passé, nous avons formé 220 stagiaires rien que sur la région. Ces formations ne concernent d'ailleurs pas que les nouveaux, puisque les nouvelles techniques, en particulier celles liées à la 3D, génèrent le besoin de maîtriser de nouvelles compétences et de nouvelles connaissances, notamment informatiques.

### **La tension dans le métier génère-t-elle déjà des ralentissements dans la réalisation des opérations de construction ?**

Oui, ça peut être le cas. D'autant qu'en plus de la complexification de nos missions, nous sommes tributaires des délais administratifs et des recours des tiers. Le manque de disponibilité des professionnels devient donc problématique et est susceptible de rallonger, encore, les délais. ■

*par Caroline Thermoz-Liaudy*

« Nous sommes les premiers intervenants sur les maquettes BIM des travaux sur les ouvrages existants »

## DES RENDEZ-VOUS POUR STRUCTURER LA PROFESSION

Les Rencontres régionales Auvergne-Rhône-Alpes, organisées le 15 novembre, ont été l'occasion de concrétiser les échanges entre différentes organisations professionnelles, telles que l'Untec et le Cinov [fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique, Ndlr]. Les professionnels de l'ingénierie et du cadre de vie se sont regroupés au Musée de Saint-Romain-en-Gal pour mettre en place des synergies et des actions communes visant à mieux se faire connaître des donneurs d'ordre. L'UNGE prépare actuellement son nouveau projet stratégique, qui sera lancé lors des Rencontres nationales des 12 et 13 mars 2020 à Arcachon. Le recrutement sera au coeur de ce nouveau projet.

« En France, on ne sort plus que 180 ingénieurs géomètres chaque année ; parmi ces 180 diplômés, seul un faible pourcentage se destine à exercer en libéral »



documents très complets, seront ensuite destinés aux syndicats, afin de pouvoir prioriser les travaux à engager dans les 10 ans.



Augustin Levin, président régional de l'UNGE

***Vous parliez des nouvelles compétences technologiques. En quoi le BIM a-t-il impacté la profession ? Comment vous en êtes-vous saisis ?***

Le BIM était justement un des thèmes abordé le 15 novembre. Le BIM est une base de données qui va servir à reconstituer l'ouvrage en 3D. Ouvrage qui est souvent un immeuble mais qui peut aussi être un pont, un ouvrage d'art... C'est donc bien le GE qui va effectuer tous les relevés, et les restituer en 3D. Nous sommes les premiers intervenants sur les maquettes BIM des travaux sur les ouvrages existants.

***Vous regrettez que le métier de GE attire de moins en moins. Cette profession entre-t-elle aujourd'hui dans le champ des métiers dits « en tension » ? Comment expliquez-vous ce manque d'intérêt des nouvelles générations ?***

Oui, c'est un métier en tension. De manière générale, les métiers techniques attirent de moins en moins. Les filières d'ingénierie attirent moins que les métiers liés au commerce, et on ne sort en France plus

que 180 ingénieurs géomètres chaque année. Et parmi ces 180 diplômés, seul un faible pourcentage se destine à exercer en libéral, qui nécessite deux ans de pratique et de stages supplémentaires. Très souvent ces ingénieurs sont recrutés à la sortie de l'école par de grands groupes du bâtiment.

Cette faible réserve, associée au surcroît d'activité lié à l'aménagement des grandes métropoles, et à la réglementation qui nous demande de passer toujours plus de temps sur un dossier, font que de nombreux cabinets recherchent des collaborateurs.

***Vous estimez que votre profession pourrait être concernée par les récentes mesures d'E. Macron en matière d'immigration choisie. Quels pays seraient susceptibles d'alimenter les besoins locaux et régionaux ?***

A titre personnel, je pense en premier lieu aux pays du Maghreb. Leurs étudiants présentent l'avantage de maîtriser le français, et sont relativement bien formés. Mais il reste difficile de recruter quelqu'un qui vient de l'étranger pour des raisons purement administratives, de visa et autres... Et puis il nous est toujours difficile de faire traverser la Méditerranée à quelqu'un pour un entretien d'embauche, sans pouvoir garantir de l'employer.

***Leur niveau de connaissance de la loi française en matière d'urbanisme est-il satisfaisant ?***

Ces étudiants sont très bien formés techniquement, mais il est vrai que nous avons besoin d'une bonne

connaissance juridique des textes français. Face à la pénurie de main-d'oeuvre, nous sommes dans l'obligation d'embaucher des personnes que nous devons continuer de former sur le terrain, en tout cas en ce qui concerne les aspects juridiques. Au niveau du syndicat, nous avons d'ailleurs mis en place un groupe dédié à la formation professionnelle et qui est destiné à réadapter sur deux jours les connaissances nécessaires à nos besoins. L'an passé, nous avons formé 220 stagiaires, rien que sur la région. Des formations qui ne concernent pas que les nouveaux, puisque les nouvelles techniques, notamment celles liées à la 3D, génèrent le besoin de maîtriser de nouvelles compétences, et de nouvelles connaissances, notamment informatiques.

***La tension dans le métier génère-t-elle déjà des ralentissements dans la réalisation des opérations de construction ?***

Oui ça peut être le cas. D'autant qu'en plus de la complexification de nos missions, nous sommes tributaires des délais administratifs et des recours des tiers. Le manque de disponibilité des professionnels devient donc problématique et est susceptible de rallonger encore les délais. ■



par Caroline Thermoz-Liaudy

- “ « DRONES, SCANNERS 3D... NOUS SOMMES PASSÉS DANS L'IMAGERIE EN TROIS DIMENSIONS »
- “ « LA FAIBLE RÉSERVE DE DIPLÔMÉS, ASSOCIÉE AU SURCROÎT D'ACTIVITÉ ET À LA COMPLEXIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION NOUS CONDUISENT À DEVOIR RECRUTER »

### Des rendez-vous pour structurer la profession

Le rendez-vous du 15 novembre a été l'occasion de concrétiser les échanges entre différentes organisations professionnelles, telles que l'UNTEC et le CINOV. Les professionnels de l'ingénierie et du cadre de vie se sont regroupés au Musée de Saint-Romain-en-Gal pour mettre en place des synergies et des actions communes visant à mieux se faire connaître des donneurs d'ordre. L'UNGE prépare actuellement son nouveau projet stratégique, qui sera lancé lors des Rencontres Nationales des 12 et 13 mars 2020 à Arcachon. Le recrutement sera au cœur de ce nouveau projet.



## Géomètres-experts, Jean-Michel Girodet réélu président de l'UNGE Nouvelle-Aquitaine

**À l'occasion des rencontres régionales Nouvelle-Aquitaine, organisées mercredi 20 novembre par la chambre régionale de L'Union Nationale des Géomètres**

Experts, Jean-Michel Girodet a été réélu à l'unanimité président régional pour un mandat de 2 ans. A ses côtés: Mathieu Brignol, secrétaire, de Christophe Guillemet, trésorier, de Frédéric Léger, délégué aux formations, et de Jérôme Guette, délégué aux partenariats. L'organisation professionnelle prépare son projet stratégique, présenté lors des rencontres nationales des 12 et 13 mars 2020 à Arcachon. Le recrutement sera au cœur de ce nouveau projet, annonce d'ores et déjà l'UNGE.



## Géomètre-expert : un métier qui recrute

Lors des rencontres régionales Nouvelle-Aquitaine organisées le 20 novembre par la chambre régionale de l'Union nationale des géomètres-experts (UNGE), Jean-Michel Girodet (photo), actuel président de l'UNGE Nouvelle-Aquitaine, a été réélu pour un second mandat. Il souhaite profiter de son mandat pour faire découvrir son métier au plus grand nombre : La profession manque cruellement de visibilité, ce qui engendre un déficit de postulants, du BTS aux écoles d'ingénieurs. La profession recrute, encore faut-il le faire savoir et avoir des candidats ! ».



J.-M. GIRODET nommé à la tête de l'UNGE Nouvelle-Aquitaine Photo : Union nationale des géomètres-experts





## Jean-Michel Girodet, réélu président de l'UNGE Nouvelle-Aquitaine

À l'occasion des rencontres régionales Nouvelle-Aquitaine, organisées mercredi 20 novembre par la chambre régionale de l'Union nationale des géomètres experts (UNGE), Jean-Michel Girodet a été réélu à l'unanimité président régional pour un mandat de deux ans. À ses côtés : Mathieu Brignol, secrétaire, Christophe Guillemet, trésorier, Frédéric Léger, délégué aux formations, et Jérôme Guette, délégué aux partenariats. L'organisation professionnelle prépare son projet stratégique, présenté lors des rencontres nationales des 12 et 13 mars 2020 à Arcachon. Le recrutement sera au

coeur de ce nouveau projet, annonce d'ores et déjà l'UNGE. ■



## l'actu Près de chez vous

**GIRONDE PICHET ET LEGENDRE EN ROUTE POUR LES J.O. PARIS 2024** Les groupes Pichet et Legendre, associés en un groupement, viennent de remporter la consultation pour l'écoquartier fluvial de l'île Saint-Denis – Village des athlètes des jeux olympiques 2024 de Paris. Le village hébergera, le temps des J.O., 2 500 sportifs sur 47 000 m<sup>2</sup>, avec logements, bureaux, espaces médicaux et de restauration. Ses 15 bâtiments ont été pensé pour être ensuite reconfigurés en quartier de vie durable au sein d'un éco-quartier bas carbone de 325 logements familiaux avec pôle nautique, cité des arts urbains, hôtel durable, commerces et activités, ainsi qu'un cluster de l'économie fluviale. « C'est un projet incroyable et enthousiasmant ! » s'exclame Patrick Pichet, fondateur du groupe immobilier pessacais.



### CARNET



Gilles ROYER

Après un mandat de 2 ans, **Lionel MOURLIN**, a transmis le 22 novembre dernier la présidence de Groupe Excel à **Gilles ROYER**, secré-

taire au sein du Conseil d'administration et membre de la Région ouest. Groupe Excel, première association technique en nombre de cabinets d'experts-comptables, rassemble 136 cabinets répartis en 9 régions dont Excel Sud Ouest créée cette année. Il offre la force d'un groupement, rompant l'isolement et bénéficiant de nouvelles opportunités (achats optimisés, partage de compétences, formation, convivialité) tout en respectant la totale indépendance de chacun. Sous l'impulsion de son nouveau président, Groupe Excel organisera ses Universités d'Été nationales les 10 et 11 septembre à Bordeaux et travaillera au renforcement de ses Commissions Formations, Outils, Audit...

### ÉCONOMIES D'ÉNERGIE LA DDTM DE LIBOURNE RÉCOMPENSÉE

Le Concours Usages Bâtiment Efficace 2020 (CUBE 2020) est une action d'intérêt général visant à aider les utilisateurs de bâtiments à diminuer leur consommations énergétiques, et par voie de conséquence, à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le principe de la compétition est de réaliser le plus d'économie possible à

« coût limité », c'est-à-dire de façon à éviter l'engagement de frais pour réaliser des travaux d'amélioration. Le défi consiste donc à acquérir un ensemble de connaissances et à modifier ses habitudes, tout en maintenant le niveau de qualité d'usages. La Direction départementale des Territoires et de la Mer de Gironde (DDTM33), site de Libourne, a été récompensée au titre du CUBE d'argent, dans la catégorie bâtiment État et a reçu la médaille de platine pour des économies d'énergie supérieures à 25 %. Pour la période 2018-2019, elle a réalisé : -27,43 % d'économies d'énergie, - 27,37 % de réduction d'émission de CO<sub>2</sub> par rapport à la période de référence et économisé 25 000 kWh.



### LE TAILLAN-MÉDOC INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE L'ENVOLÉE

Un an après la pose de la première pierre, la résidence L'Envolée a été inaugurée, au Taillan-Médoc, en présence de la maire Agnès Versepuy et

d'Hervé le Dain, directeur général adjoint d'Edelis, son promoteur.

Au cœur d'une forêt verdoyante, sur un site protégé, elle se compose de 4 bâtiments et comprend 34 appartements, du T2 au T4. La résidence a été conçue afin de répondre aux besoins de confort tout en optimisant les performances énergétiques. Elle se veut un lieu de vie idéal, calme et proche de la ville.

## CARNET



**Anne GUIVARC'H** vient d'être nommée directrice régionale de l'interprofession bois Fibois Nouvelle-Aquitaine. Elle était depuis 2001 déléguée générale de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) Gironde et Nouvelle-Aquitaine.

Fibois regroupe depuis cette année les quatre interprofessions « historiques » Boislim, Futurobois, Interbois-Périgord et Interpro Forêt Bois 64 sur les territoires de l'Aquitaine, du Limousin et du Poitou-Charentes. La structure compte 436 adhérents.



**Nicolas FOUCARD** a été élu, le 22 novembre, président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) Nouvelle-Aquitaine qui regroupe les 9 UIMM de la région. Directeur de l'établissement Ariane-Group Le Haillan, il est également président de l'UIMM Gironde-Landes.

À l'occasion des Rencontres régionales Nouvelle-Aquitaine de l'Union nationale des Géomètres-Experts (UNGE), son président régional **Jean-Michel GIRODET** a été réélu à l'unanimité, le 20 novembre, pour un deuxième mandat. Il souhaite en profiter pour faire découvrir son métier au plus grand nombre, la profession de géomètre-expert manquant cruellement de visibilité. À noter que les prochaines Rencontres nationales de l'UNGE auront lieu les 12 et 13 mars 2020 à Arcachon.

## BORDEAUX NOUVELLE PROMOTION DES AUDACIEUSES DE LA RUCHE

Pour la 5<sup>e</sup> édition de son appel à projets « Les Audacieuses », La Ruche, le réseau d'incubateurs de start-ups à impact, a sélectionné 23 jeunes entreprises dans 4 régions, dont 5 en Nouvelle-Aquitaine. Créées par des femmes qui portent un projet à impact social et/ou environnemental, ces jeunes pousses « vont bénéficier d'un accompagnement de 9 mois pour leur permettre de consolider et structurer leur projet, afin d'aller chercher leurs premiers clients », détaille un communiqué. La Ruche Bordeaux accompagnera ainsi Atelier Dalengeac, une marque de prêt-à-porter éco-responsable ; Cidrerie HIC, des cidres, compotes et jus artisanaux 100 % locaux ; HiPopo, qui loue et vend des couches lavables ; Jolie Départ, qui propose des produits funéraires innovants et éco-

responsables ; et enfin Parcel, premier concept hôtelier naturel, engagé, local et déconnecté.



## BORDEAUX



Stéphane MARTINET

En février dernier, Stéphane Martinet lançait le concept de son Autre Ambiance. Il proposait à la location un appartement haut de gamme, entièrement équipé et pensé pour les entreprises où les professionnels pourraient se réunir pour travailler autrement. 3 mois après, l'incendie de la rue Ferrère dévastait Autre Ambiance. Sans se laisser abattre, Stéphane Martinet s'installe tout près, au 11 rue Foy, pour proposer un nouvel appartement de 185 m<sup>2</sup>, entièrement rénové et modulable, pour une capacité maximum de 80 personnes.

Cet espace non conventionnel pour réunions, séminaires et réceptions. permet aussi d'organiser des comités de direction, show-room, ventes privées, déjeuners de presse, soirées business, etc. « Notre priorité », affirme Stéphane Martinet, « est de faire en sorte que chaque projet soit étudié et géré sur-mesure. »

La réouverture est prévue en janvier prochain.

## MÉRIGNAC 4 E JOURNÉE POUR L' EMPLOI DANS LA RELATION CLIENT

L'Association pour la relation client en Nouvelle-Aquitaine propose, en partenariat avec la Ville de Mérignac, ADSI Technowest, Pôle Emploi et la Mission Locale, **le 17 décembre, de 10 h à 17 h**, un recrutement sans CV au Pin Galant. 200 candidats sont attendus pour cette 4<sup>e</sup> édition qui propose 150 postes (interim, CDD et CDI) chez 12 recruteurs du territoire.

Les emplois recherchés sont téléconseiller, conseiller SAV, conseiller clientèle, conseiller back office, télégestionnaire de sinistres, manager, dans les secteurs banque, finance, assurance, mutuelles, digital, tourisme, sondage et immobilier. La relation client est un secteur au fort potentiel d'emploi et aux contrats pérennes (46 % de CDI). Le secteur représente 25 000 emplois dans la région, 9 000 sur la métropole bordelaise (dont 3 500 à Mérignac).

## CARBON-BLANC LE SIAO S'ENGAGE POUR PRÉSERVER L'EAU POTABLE



BORDEAUXATELIER VIN'SPIRÉ !

Le Syndicat d'Eau Potable de Carbon-Blanc (SIAO) conforte son engagement et signe avec Suez un nouveau contrat de gestion du service public de l'eau potable. Pierre Durand, président du SIAO et Nicolas Sicot, directeur d'agence Suez ont signé le 18 novembre la nouvelle convention de délégation du service public de l'eau potable des 10 communes du Syndicat (Ambarès-et-Lagrave, Bassens, Carbon-Blanc, Sainte-Eulalie, Saint-Loubès, Artigues-près-Bordeaux, Yvrac, Montussan, Pompignac et Tresses).

Ce qui représente 28 308 abonnés, soit près de 4 millions de m<sup>3</sup> d'eau. Ce nouveau contrat débutera le 1<sup>er</sup> janvier pour une durée de 10 ans. C'est à Suez que revient le soin d'adapter le dispositif de télérelève initié en 2011 et dont le déploiement s'était achevé en 2014. Un saut technologique qui permettra de collecter de nombreuses données et de rendre le suivi de consommation plus précis et plus fiable. Le territoire du Syndicat renforce ainsi ses actions pour la préservation de la ressource et le service à l'usager dans une démarche innovante et durable.

Pour son 30<sup>e</sup> anniversaire, l'École du Vin propose des cadeaux de fin d'année « Vin'spirés ». Dix ateliers ludiques et décomplexés, d'une durée minimale d'une heure à une journée

entière (26 euros à 240 euros) sont proposés. Ils se déclinent sur des thématiques variées : découverte, évocation gourmande, initiation et exploration approfondie, et sont animés par les œnologues, vignerons ou sommeliers.

« Enochef », « De la Vigne à la table » ou encore « L'Art de l'assemblage » s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux connaisseurs. Parmi eux, « Choco Bordeaux » en partenariat avec Thierry Lalet, maître chocolatier de la maison Saunion, est l'occasion de découvrir des accords détonants. Une idée de cadeau originale et « vin'spirée » ! <https://www.ecoleduvindebordeaux.com>



## DFCG NOUVELLE-AQUITAINE LES LAURÉATS DU 16E TROPHÉE FINANCE ET GESTION

Mardi 3 décembre, la **DFCG Nouvelle-Aquitaine** récompensait les meilleurs collaborateurs de la région pour l'exemplarité de leurs méthodes et l'accomplissement de leurs objectifs. Dans la catégorie DAF ETI, a été distingué Gregory Morin, directeur administratif financier de **lapolyclinique Bordeaux-Nord Aquitaine**, pour sa participation à la transformation de la clinique en ETI. Le trophée RAF start-up est, quant à lui, revenu à Flore Maroteaux, responsable administrative et financière de la jeune pousse pessacaise de gestion de programmes de formations médicales **In-vivox** qui a levé 3 millions d'euros. La catégorie Contrôleur de gestion est revenu à Lionel Zanetti, RAF de **SCI-SOE Solution Vin Logistique** à Cénac. 3 étudiants de master ont pitché

en live pendant 3 minutes sur le sujet  
du DAF en 2040 afin de désigner le

vainqueur du trophée Étudiant, rem-  
porté par Marion Gallix, de l'IAE de

**Bordeaux. ■**

## ENCADRÉS DE L'ARTICLE

---

“ « *AUTRE AMBIANCE* » *RENAÎT DE SES CENDRES*



## Xavier Nicolas, président des géomètres-experts de Bretagne

**L'UNGE** (Union nationale des géomètres-experts, représentative de la profession) Bretagne a élu Xavier Nicolas à sa présidence le 26 novembre, pour un mandat de deux ans.

Ce dernier est à la tête du cabinet Nicolas & Associés, implanté à Lorient, Hennebont, Auray, Pontivy, Plouay et Loudéac. Le nouveau président souhaite pallier le manque de visibilité de sa profession, qualifié de métier « en tension ». Sa faible notoriété explique en partie le déficit de postulants, du BTS aux écoles d'ingénieurs, en dépit des besoins en recrutement.





---

---

BRETAGNE – NOMINATION

---

---

## Xavier Nicolas, président des géomètres-experts de Bretagne

**L** **UNGE** (Union nationale des géomètres-experts, représentative de la profession) Bretagne a élu Xavier Nicolas à sa présidence le 26 novembre, pour un mandat de deux ans. Ce dernier est à la tête du cabi-

net Nicolas & Associés, implanté à Lorient, Hennebont, Auray, Pontivy, Plouay et Loudéac. Le nouveau président souhaite pallier le manque de visibilité de sa profession, qualifiée de métier « en tension ». Sa faible no-

torité explique en partie le déficit de postulants, du BTS aux écoles d'ingénieurs, en dépit des besoins en recrutement. ■



## Géomètre-expert, un métier qui recrute

Métier. Hommes de la « juste mesure », les géomètres-experts manquent de collaborateurs.

Trois questions à...

Présentez-nous votre métier de géomètre-expert...

Notre première mission est de réaliser des bornages et de délimiter avec précision les biens fonciers. Mais le métier est varié, puisque nous réalisons de la topographie, des divisions de biens, des relevés de façade grâce notamment à des scans en 3D. On dit parfois que nous sommes les hommes « de la juste mesure ». Un cabinet de géomètre-expert est également bureau d'études, avec la réalisation de plans et d'études de conception d'habitations, de quar-

tiers, de bourgs... Et le suivi de ces chantiers.

Quelles études y mènent ?

Le chemin classique est une école d'ingénieurs (bac + 5). Il en existe trois en France qui délivrent un diplôme de géomètre-expert DPLG, dont une au Mans. On peut aussi passer par l'alternance, avec un bac pro, un BTS et un master et gravir les échelons dans un cabinet ou une entreprise. Le métier demande de la polyvalence, du relationnel et, bien sûr, des compétences de calcul. C'est une activité assez technique.

Le métier recrute ?

Nous sommes environ 2 000 en France. On ne manque pas de cabinets de géomètres-experts, mais de collaborateurs dans les cabinets, des géomètres-experts techniciens. C'est pourquoi la profession s'ouvre de plus en plus vers le salariat. ■

Xavier Nicolas, président de l'Union nationale des géomètres-experts (UNGE) en Bretagne.

Xavier Nicolas, président de l'Union nationale des géomètres-experts (UNGE) en Bretagne. Photo : Ouest-France

*Recueilli par Hugo HUAUMÉ.*



## Bornages, topographie, relevés... Géomètre-expert, un métier qui recrute

Bornages, topographie, relevés... Géomètre-expert, un métier qui recrute

Le métier de géomètre-expert se révèle varié : bornages, topographie, division de bien, relevés de façade... Il s'exerce à bac + 5.

Professionnels de la « juste mesure », les géomètres-experts manquent de collaborateurs. Xavier Nicolas, qui vient d'être élu président de l'Union nationale des géomètres-experts ([UNGE](#)) en Bretagne, fait le point sur cette activité.

### **Présentez-nous votre métier de géomètre-expert...**

Notre première mission est de réaliser des bornages et de délimiter avec précision les biens fonciers. Mais le métier est varié, puisque nous réalisons de la topographie, des divisions de biens, des relevés de façade grâce notamment à des scans en 3D.

On dit parfois que nous sommes les hommes « de la juste mesure ». Un cabinet de géomètre-expert est également bureau d'études, avec la réalisation de plans et d'études de conception d'habitations, de quartiers, de bourgs... Et le suivi de ces chantiers.

### **Quelles études y mènent ?**

Le chemin classique est une école d'ingénieurs (bac + 5). Il en existe trois en France qui délivrent un diplôme de géomètre-expert DPLG, dont une au Mans. On peut aussi passer par l'alternance, avec un bac pro, un BTS et un master et gravir les échelons dans un cabinet ou une entreprise.

Le métier demande de la polyvalence, du relationnel et, bien sûr, des compétences de calcul. C'est une activité assez technique.

### **Le métier recrute ?**

Nous sommes environ 2 000 en France. On ne manque pas de cabinets de géomètres-experts, mais de collaborateurs dans les cabinets, des géomètres-experts techniciens. C'est pourquoi la profession s'ouvre de plus en plus vers le salariat.



La première mission des géomètres-experts est de réaliser des bornages et de délimiter avec précision les biens fonciers.

La première mission des géomètres-experts est de réaliser des bornages et de délimiter avec précision les biens fonciers.

FOTOLIA

*Propos recueillis par Hugo HUAUMÉ.*





BRETAGNE SERVICES

## Xavier Nicolas, président des géomètres-experts

**L** **UNGE** (Union nationale des géomètres-experts, représentative de la profession) Bretagne a élu Xavier Nicolas à sa présidence en novembre, pour un mandat de deux ans. Il est à la tête du cabinet Nicolas & Associés, implanté à Lorient, Hennebont, Auray, Pontivy, Plouay et Loudéac. Le nouveau président souhaite pallier le manque de visibilité de sa profession, qualifiée de métier « en tension ». Sa faible notoriété explique en partie le déficit de postulants, du BTS aux écoles d'ingé-

nieurs, en dépit des besoins en recrutement. ■





CÔTE-D'OR

L'ACTU EN 500 CARACTÈRES

**■ Rendez-vous business à la Chocolaterie de Bourgogne, jeudi**

Reprise en 2018 par Mariano Lacasa, président du groupe Lacasa, la Chocolaterie de Bourgogne sort de quelques années mouvementées qui ont marqué les mémoires cote-d'oriennes, grâce à une nouvelle stratégie commerciale et à un plan d'investissement d'ampleur. Quelles raisons ont décidé l'Espagnol Mariano Lacasa à investir dans une ligne de production chocolatière française ? Quelles sont les mesures qui ont permis à l'entreprise de se réinventer ? À

quelles problématiques inattendues a-t-elle été confrontée ? Les réponses, jeudi, lors des Rendez-vous business du Médef21.

**■ Les géomètres experts recrutent**

L'Union nationale des géomètres-experts (UNGE) l'a fait savoir lors de son assemblée générale, fin novembre, au château de Gilly-lès-Cîteaux : elle souhaite développer la notoriété de ce métier à fort potentiel de recrutement. « Les géomètres-experts font, en effet, partie des professions en tension qui seront concer-

nées par la mise en place de quotas d'immigration voulue par le gouvernement », détaille le syndicat, qui devrait créer des emplois sur le territoire. Le géomètre-expert est un professionnel libéral, seul habilité à dresser les plans et les documents topographiques qui fixent les limites des biens fonciers. ■

Inscriptions sur [www.medef21.fr](http://www.medef21.fr)

Plus d'informations sur le site Internet [www.unge.net](http://www.unge.net).



## Cyril Thomas, réélu président des Géomètres-Experts de Normandie

**Cyril Thomas a été réélu président de l'UNGE Normandie (Union Nationale des Géomètres-Experts) pour un mandat de 2 ans lors des Rencontres Régionales au Mémorial de Falaise, le 6 décembre dernier.**

Agé de 48 ans, Cyril Thomas a d'abord été président de la chambre départementale UNGE de l'Orne de 2007 à 2017, puis vice-président de l'UNGE Normandie de 2015 à 2017, avant de devenir président de la chambre régionale en 2018. Cyril Thomas souhaite profiter de son mandat pour faire découvrir le métier de géomètre-expert au plus grand nombre. « La profession manque cruellement de visibilité, ce qui engendre un déficit de postulants, du BTS aux écoles d'ingénieurs. Pourtant, les géomètres-experts recrutent! Ils font même partie des métiers « en tension » qui devraient être concernés par la mise en place de quotas d'immigration, voulue par le gouvernement », commente le président.



## Cyril Thomas, réélu président des Géomètres-Experts de Normandie

Cyril Thomas a été réélu président de l'UNGE Normandie (Union Nationale des Géomètres-Experts) pour un mandat de 2 ans lors des Rencontres Régionales au Mémorial de Falaise, le 6 décembre dernier. Agé de 48 ans, Cyril Thomas a d'abord été président de la chambre départementale UNGE de l'Orne de 2007 à 2017, puis vice-président de

l'UNGE Normandie de 2015 à 2017, avant de devenir président de la chambre régionale en 2018. Cyril Thomas souhaite profiter de son mandat pour faire découvrir le métier de géomètre-expert au plus grand nombre. « La profession manque cruellement de visibilité, ce qui engendre un déficit de postulants, du BTS aux écoles d'ingénieurs. Pour-

tant, les géomètres-experts recrutent ! Ils font même partie des métiers « en tension » qui devraient être concernés par la mise en place de quotas d'immigration, voulue par le gouvernement », commente le président. ■

